

CONTRAT LOCAL DE SANTE

VILLE DE LA ROCHE-SUR-YON

2021-2024

TABLE DES MATIERES

MOT DES ELUS	2
PREAMBULE	3
EN RESUME : LE CONTRAT LOCAL DE SANTE	4
LE CONTEXTE DU PRESENT CLS DE LA VILLE DE LA ROCHE-SUR-YON	5
Le Projet Régional de Santé 2018-2022	5
Historique de mise en place de la politique volontariste de santé publique et prémisses d'un premier Contrat Local de Santé	6
Vers la construction du Contrat Local de Santé 2^{ème} génération.....	8
Le territoire d'application du Contrat Local de Santé 2^{ème} génération.....	11
<i>Situation géographique</i>	11
<i>Données sociodémographiques et état de santé</i>	12
<i>Les principales caractéristiques de l'offre de soins et de services de proximité</i>	18
Le Contrat Local de Santé : une nécessaire articulation avec les politiques publiques territoriales pour plus de cohérence	27
<i>La Mission Santé Publique : déclinaison de la politique volontariste de la Ville.....</i>	27
<i>Le futur Projet de Territoire 2020-2030 à l'échelle de l'Agglomération</i>	27
<i>Santé et Développement Durable</i>	28
<i>Santé et Politique de la Ville</i>	28
<i>Santé et Environnement.....</i>	29
<i>Santé et Education</i>	30
<i>Lien avec la CPTS Centre Vendée</i>	31
<i>Lien avec le Projet Territorial de Santé Mentale de Vendée.....</i>	31
<i>Lien avec le DAPS-85</i>	32
<i>Lien avec le Schéma Vendée Autonomie 2020-2024</i>	32
LE CONTRAT LOCAL DE SANTE 2^{ème} GENERATION DE LA VILLE DE LA ROCHE-SUR-YON	34
ANNEXES : LES FICHES-ACTIONS	40

Le mot des élus

Madame, Monsieur.

Notre Contrat local de santé, porté conjointement par la Ville de la Roche-sur-Yon et l'Agence régionale de santé a pour ambition de réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Il va ainsi permettre d'affiner nos politiques santé en lien avec les spécificités de notre territoire.

La démarche d'écriture de ce Contrat local de santé deuxième génération a été initiée en février 2019. Depuis, de nombreuses réunions de travail et de concertation se sont déroulées pour aboutir à cet outil de contractualisation multi-partenarial, permettant un partage des objectifs définis par la Ville et ceux définis par l'Agence régionale de santé.

Nous avons souhaité ce deuxième Contrat local de santé, ambitieux, concret et souple. À travers 3 objectifs, il recense 92 actions regroupées par thématique au sein de 25 fiches-actions. Sur l'ensemble de ces actions, ce sont plus d'une trentaine de partenaires investis et impliqués, permettant ainsi des co-financements d'actions selon les domaines d'intervention de chacun.

Bien entendu, ce dispositif reste non exhaustif sur l'ensemble des interventions de la collectivité en matière de santé et notamment concernant l'accès au soin et l'attractivité médicale de notre territoire, pour lesquels d'autres actions sont prévues.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des partenaires, pour leur implication et pour tout le travail réalisé et celui à venir, car nous avons besoin de chacun pour la bonne réussite de ce Contrat local de santé et la mise en œuvre concrète des actions définies ensemble.

Bien sincèrement.

Luc BOUARD

Maire de La Roche-sur-Yon

Président de La Roche-sur-Yon Agglomération

Conseiller départemental de la Vendée

Sophie MONTALÉTANG

Adjointe aux Solidarités et à la santé

Préambule

Qu'est-ce qu'un Contrat Local de Santé ?

De manière générale, le Contrat Local de Santé est un **outil de territorialisation des politiques de santé**. Il est construit en lien avec le Projet Régional de Santé (PRS) instauré par l'Agence Régionale de Santé. Les objectifs et priorités de ce programme régional doivent donc s'y retrouver et être enrichis ou complétés des problématiques spécifiques locales.

Les Contrats Locaux de Santé (CLS) sont des outils de contractualisation qui permettent de :

- × Partager des objectifs de santé entre un territoire (ici, la Ville de La Roche-sur-Yon) et l'Agence Régionale de Santé,
- × Articuler les politiques de santé développées sur un territoire,
- × Prendre en compte et réduire les inégalités d'accès à la prévention ou aux soins,
- × Affiner et compléter le diagnostic local de santé et faire remonter les besoins et les demandes des concitoyens et de leurs représentants,
- × Bénéficier des relais et réseaux locaux (associations, acteurs, élus, citoyens) du territoire pour améliorer l'efficacité des actions en santé, notamment en matière de prévention,
- × Soutenir le territoire dans sa volonté de prendre en compte la santé (au sens large) dans la stratégie de développement local,
- × Intégrer les problématiques d'aménagement du territoire dans les décisions en matière de santé.

Institué par la loi Hôpital Patient Santé Territoire (HPST) du 21 juillet 2009 et réaffirmé dans le cadre de la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, le Contrat Local de Santé (CLS) est mis en œuvre pour une durée de 3 ans à compter de sa signature.

Les Contrats Locaux de Santé concernent à la fois la promotion de la santé, la prévention, la politique de soins, mais aussi l'accompagnement médico-social. L'objectif est, au travers des actions retenues, de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et de renforcer l'offre de santé de proximité.

CONTRAT LOCAL DE SANTE

Politique de santé déployée sur un territoire de proximité

→ Contractualisation entre l'Agence Territoriale de Santé et la Ville de La Roche-sur-Yon

Objectif principal

**Réduction des
Inégalités Sociales
et Territoriales de
Santé**

Prise en compte de différents aspects relatifs à la santé :

- **La prévention, la promotion et l'éducation à la santé,**
- **L'accès aux soins,**
- **Les parcours (personnes âgées, personnes en situation de handicap...)**

Logique de concertation entre professionnels, élus et habitants :

- Consolidation du partenariat local en matière de santé,
- Création d'une dynamique cohérente et partagée,
- Travail avec des professionnels de différents domaines (santé, éducation, politique de la ville, cohésion sociale, habitat, logement...)

Notion de proximité

Prise en compte des problématiques/spécificités/réalités de territoire pour apporter des réponses à des besoins qui sont spécifiques.

→ La Ville de La Roche-sur-Yon est l'échelle opérationnelle la plus adaptée en se situant au plus près des habitants.

Le contexte du présent CLS de la Ville de La Roche-sur-Yon

1. Le Projet Régional de Santé 2018 -2022

Retour sur la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoire du 21 juillet 2009

Issu de la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoire (HPST), du 21 juillet 2009, le Contrat Local de Santé (CLS) est un outil qui permet à l'Agence Régionale de Santé de contractualiser avec des collectivités locales pour la mise en place d'actions spécifiques sur son territoire. Ces actions visent à répondre aux besoins de proximité des populations.

La loi HPST prévoit en effet une disposition d'ordre général : « la mise en œuvre du Projet Régional de Santé (PRS) peut faire l'objet de contrats locaux de santé conclus entre l'Agence et les collectivités territoriales et leurs groupements, portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social » (Article L. 1434-17 du Code de la Santé Publique).

Le Projet Régional de Santé 2018-2022 a pour ambition d'améliorer et préserver la santé, tout en veillant à ce que le système de santé soit sûr, de qualité, mieux coordonné et innovant.

Il s'articule autour de deux enjeux majeurs : **réduire les inégalités de santé et améliorer l'expérience de l'usager dans son parcours de santé.**

Les travaux menés ont mis en évidence cinq priorités de santé pour la région des Pays de la Loire :

- ① La prévention et la lutte contre les addictions,
- ② La santé des jeunes,
- ③ La santé mentale,
- ④ L'accompagnement du risque et de la situation de perte d'autonomie,
- ⑤ L'adaptation du système de santé à l'accueil et à l'accompagnement des personnes les plus précaires.

Le Projet Régional de Santé se décline en six orientations stratégiques :

- ① La santé dans toutes les politiques, favorisant la réduction des inégalités de santé ;
- ② Le citoyen, l'usager, acteur de sa santé et de son parcours de santé ;
- ③ Promouvoir collectivement l'autonomie, dans une société inclusive ;
- ④ Accéder à la santé et aux accompagnements utiles et adaptés, au bon moment et au bon endroit ;
- ⑤ Des acteurs coordonnés sur les territoires pour mettre fin au parcours d'obstacle ;
- ⑥ Développer une stratégie de déploiement de l'innovation.

Le Contrat Local de Santé est un outil de contractualisation transverse ayant pour objectif de répondre aux enjeux de santé globaux et de soutenir les dynamiques locales sur un territoire, dans le

respect des objectifs du Projet Régional de Santé et des compétences fondamentales des collectivités.

Il renforce la qualité de la mise en œuvre de la politique de santé au niveau local, en assurant à ce niveau la coordination des financeurs, des politiques impactant la santé et des acteurs du territoire.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) Pays de la Loire a retenu trois thématiques « socles », devant faire l'objet d'une négociation dans chaque contrat signé :

- Prévention, promotion de la santé, santé environnement,
- Accès aux soins, offre de santé, éducation thérapeutique du patient (ETP),
- Parcours (personnes âgées, personnes vivant avec un handicap ou un trouble psychique, personnes vivant avec une maladie chronique, personnes en situation de précarité, ...).

Ces thématiques se retrouvent dans le plan d'actions du CLS de la Ville de La Roche-sur-Yon.

2. Historique de mise en place de la politique volontariste de santé publique à l'échelle de la Ville et prémisses d'un 1^{er} Contrat Local de Santé.

En tant qu'actrice majeure de proximité et pleinement consciente des enjeux actuels liés aux questions de santé, la Ville de La Roche-sur-Yon développe depuis plusieurs années une politique volontariste en matière de santé publique.

La Ville a fait le choix de s'engager dans la promotion et prévention de la santé, avec l'adhésion au Réseau Français des Villes Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé (qui s'appuie sur la Charte d'Ottawa de 1986). Depuis 1994, diverses actions ont été mises en place, et plus spécifiquement en milieu scolaire, en partenariat avec l'Éducation Nationale, pour promouvoir la santé nutritionnelle (travail sur la composition des goûters, sur la suppression des collations matinales, mises en place de petits- déjeuners pédagogiques, etc.). C'est la démarche nutrition-santé.

De plus, la Ville a poursuivi son engagement par la mise en place de l'Atelier Santé Ville (ASV) et de trois programmes d'action sur un quartier prioritaire de la Ville :

- ⊕ Promotion de l'équilibre alimentaire ;
- ⊕ Prévention du risque alcool ;
- ⊕ Promotion de la santé mentale.

Des liens se sont donc créés entre les différents projets transversaux de la Ville, tel que :

- ⊕ le Projet Éducatif Local (PEL), la démarche nutrition
- ⊕ le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), Prévention du risque alcool (Campagne de communication Dosez)

- ⊕ l'Agenda 21, programme d'actions en matière de développement durable pour le 21^{ème} siècle, avec lequel les liens avec la santé sont réels, d'où l'inclusion d'actions de l'Agenda 21 dans le CLS (de la même manière que le CLS constitue une action de l'Agenda 21).

En 2011, dans une démarche d'évaluation et de planification des actions mises en œuvre, la Ville a réalisé, avec l'accompagnement de l'Institut Renaudot, une étude intitulée « Évaluation des actions concourant à la santé et au bien-être sur le territoire de la Ville ».

L'étude réalisée a apporté des pistes d'amélioration, voire des réorientations pour des actions dont les impacts seraient aléatoires, et des éclairages sur les différents publics, en dégageant des priorités et en croisant ces éléments avec une logique territoriale. Cependant, parmi les huit thématiques créées lors du regroupement des actions, aucune priorité n'est ressortie comme prioritaire par le cabinet.

Ainsi, pour compléter cette étude et dans la perspective de l'élaboration de son Plan Local de Santé, débouchant sur la signature d'un CLS avec l'ARS des Pays de la Loire, la Ville a sollicité ses partenaires institutionnels et associatifs de manière à obtenir des éléments qualitatifs et quantitatifs sur l'état de santé de la population yonnaise. Une enquête santé de porte à porte auprès des habitants des quartiers Forges et Liberté (quartiers prioritaires dans la politique de la Ville) a également été réalisée. Cette enquête visait à recueillir, pour mieux les comprendre, les habitudes, les pratiques en matière d'accès aux soins et de consultations médicales de la population au regard de son état de santé, ceci afin de mieux adapter les réponses à apporter. Cette enquête a concerné 270 personnes.

Ces résultats ont permis d'orienter le travail de la Ville et de ses partenaires vers le développement et l'accompagnement des publics en situation de précarité vers l'accès aux droits et aux soins.

Ce diagnostic local a permis l'écriture du Plan Local de Santé ayant pour objectif prioritaire « La réduction des inégalités sociales et territoriales de santé ».

4 axes ont été développés :

- ⊕ Lutter contre la précarité en améliorant notamment l'accès aux soins et aux droits (promotion du centre d'examen de santé, de l'aide complémentaire santé...) ;
- ⊕ Coordonner des acteurs autour des questions de santé mentale et améliorer la prise en charge des difficultés psychosociales et le bien-être pour tous les publics,
- ⊕ Mettre en place des actions de promotion, de prévention et d'éducation à la santé (atelier santé ville, école de santé, petits déjeuners pédagogiques dans les écoles, projet d'école santé, projet « Manger bouger à Jean-Yole... »).
- ⊕ Observation pour agir et évaluer.

Ces axes ont été déclinés en objectifs opérationnels eux-mêmes déclinés en actions. Le Plan Local de Santé a comptabilisé ainsi un total de 47 actions.

Passage du Plan Local de Santé vers le Contrat Local de Santé.

Dans le cadre de la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (HPST), les Agences Régionales de Santé ont été créées avec pour mission de travailler avec les collectivités à l'écriture et la signature de Contrats Locaux de Santé.

C'est ainsi que la Ville de La Roche-sur-Yon a souhaité contractualiser avec l'ARS Pays de la Loire dans le cadre de son Plan Local de Santé.

Dans ce cadre, le 1^{er} CLS de la Ville de La Roche-sur-Yon s'est décliné sur la période 2012 – 2014, certaines actions étaient déjà mises en place depuis 2012, d'autres restaient à construire. Son élaboration et sa mise en œuvre ont été assurées par plusieurs instances :

- ⊕ Le Comité Local Ville Santé : comité de pilotage du CLS composé des partenaires institutionnels et associatifs de la Ville, tels que la CPAM, la Préfecture, le Conseil départemental, l'Inspection Académique, ... ; ainsi que les élus et différents services de la Ville ;
- ⊕ Le Comité Technique composé de l'ARS et de la Ville.

De manière générale, le CLS constitue un vecteur d'équité territoriale et d'ajustements des réponses en fonction des besoins locaux. Il s'inscrit pleinement dans la politique de réduction des inégalités de santé de l'ARS Pays de la Loire. Les actions mises en place sont des facteurs de réduction des inégalités sociales de santé grâce à une communication, une sensibilisation, des prises en charge et une coordination adaptée aux caractéristiques de la population.

En effet, le CLS et les actions qui en découlent doivent s'inscrire dans une dynamique participative, associant de nombreux acteurs d'organismes publics et privés, mais également et surtout des habitants. La mobilisation de ces derniers a été nécessaire pour la mise en œuvre de ce Contrat et du Plan Local de Santé de la Ville.

En cours d'année 2014, les deux signataires (Ville de La Roche-sur-Yon et ARS des Pays de la Loire) se sont accordés sur la réalisation d'un premier avenant au contrat du fait que les orientations du Projet Régional de Santé se trouvent inchangées jusqu'en 2016. Un deuxième avenant sera ensuite signé fin 2016 afin d'assurer le prolongement de suivi de ce Contrat local de santé jusqu'en 2018.

3. Vers la construction du Contrat Local de Santé 2^{ème} génération.

Le 1^{er} CLS arrivant à son terme en 2018, la Ville de La Roche-sur-Yon et l'ARS des Pays de la Loire ont pris la décision de renouveler leur engagement pour la réduction des inégalités sociales de santé en signant un Contrat Local de Santé de 2^{ème} génération. L'écriture de ce 2^{ème} CLS s'est inscrite dans les objectifs stratégiques définis dans le Projet Régional de Santé (2018-2022).

Un diagnostic santé partagé a été élaboré à l'échelle du territoire de la Ville de La Roche-sur-Yon. Il s'est appuyé sur des éléments quantitatifs et qualitatifs permettant de réaliser un état des lieux de la situation socio-sanitaire et démographique du territoire, et de recenser les attentes et besoins des professionnels de santé, des acteurs du secteur médico-social et social, des élus et des habitants.

Ce diagnostic a, tout d'abord, fait l'objet d'une recherche documentaire :

- Indicateurs territoriaux de l'INSEE,
- Contrat Local de Santé 2012-2016,

- Projet Territorial de Santé Mentale 2018-2022,
- Contrat de Ville 2015-2020,
- Projet de territoire de l'Agglomération...

Préalablement à la constitution des trois groupes de travail réunissant élus, professionnels de santé et habitants pour la phase d'élaboration, des rencontres partenariales ont été réalisés. Ces rencontres avaient pour objectifs :

- D'une part, de recenser les différentes actions mises en place par les partenaires pouvant avoir un lien avec les questions de santé,
- D'autre part, de faire le lien entre ces actions et le nouveau Contrat Local de Santé pour de nouvelles perspectives et éviter des redondances.

Partenaires rencontrés	<ul style="list-style-type: none">- Conseil Départemental de Vendée – Service Insertion, Prévention et Accompagnement social et dispositif MAIA.- ADAPEI-ARIA (Unité Mobile et de Soutien Spécialisé),- Agglomération de La Roche-sur-Yon - Direction de l'environnement et Espace Entour'âge,- Ville de La Roche-sur-Yon – Service Jeunesse et Vie Sportive, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, Service Intervention Sociale, Mission Accessibilité et Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes.
-------------------------------	---

L'élaboration de ce futur CLS a été définie et menée collectivement : des groupes de travail constitués de professionnels de la prévention, de l'offre de soins et médico-sociale mais également d'élus, de partenaires institutionnels et d'habitants ont permis la mise en commun des moyens présents sur le territoire et des problématiques locales. C'est par ce principe de co-construction que les ambitions générales, les axes stratégiques et les futures actions du Contrat Local de Santé 2 de la Ville de La Roche-sur-Yon ont émergé.

Cette élaboration s'est déroulée en plusieurs temps :

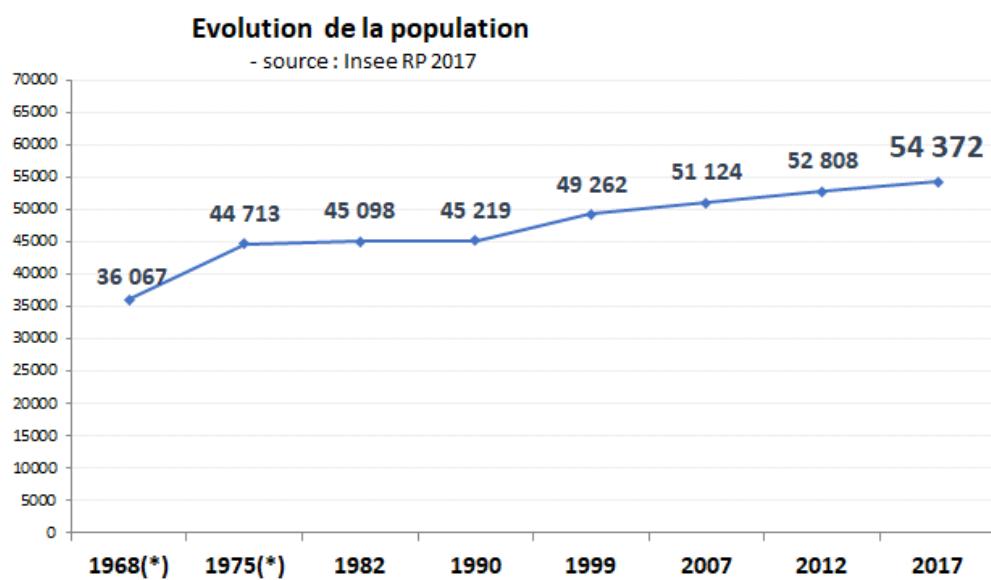
FIN 2018	<p>Le 1er Contrat Local de Santé arrive à son terme.</p>
FÉVRIER 2019	<p>Réunion du Comité Local Ville Santé pour le lancement de l'élaboration du nouveau Contrat Local de Santé.</p> <p>3 ambitions définies :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Prévention et promotion de la santé dès le plus jeune âge et tout au long de la vie, ✓ Accès aux droits et accès aux soins, ✓ Accompagnement à la longévité accrue.
JUIN ET SEPTEMBRE 2019	<p>Réunions de groupes de travail (6 réunions – 2 par ambition) : 90 participants de tous horizons (professionnels du social, médico-social, sanitaire, bénévoles, habitants, élus).</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1^{ères} sessions en juin - état des lieux et besoins repérés pour chacune des ambitions : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Qu'existe-t-il sur le territoire en termes de structures ? ✓ Qu'existe-t-il sur le territoire en termes d'actions ? ✓ Quels sont les besoins repérés ? • 2^{èmes} sessions en septembre – Définition des actions à conserver, à cesser et à créer dans le cadre du CLS 2 et priorisation des actions énoncées. <p>➔ A l'issue de ces réunions : 9 axes stratégiques dans lesquels sont définies 25 fiches-actions regroupées par thématique (actions à reconduire et nouvelles actions).</p>
FIN 2019 – DEBUT 2020	<p>Rencontres partenariales pour la co-construction des fiches-actions</p>
MARS A JUILLET 2020 Confinement n° 1	<p>L'ensemble des actions et projets ont été suspendus/reportés du fait de la crise sanitaire.</p> <p>→ Travail en interne sur les objectifs et réflexion sur la méthodologie d'évaluation du futur Contrat Local de Santé.</p>
JUILLET A SEPTEMBRE 2020	<p>Reprise des rencontres partenariales pour la co-construction des fiches-actions.</p>
OCTOBRE A DECEMBRE 2020 Confinement n°2	<p>Octobre 2020 : Validation par la nouvelle Municipalité des orientations et fiches-actions envisagées pour le Contrat Local de Santé 2.</p> <p>Elaboration du Contrat Local de Santé 2 mise en suspens.</p>
MARS - AVRIL 2021	<p>Travail en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé après 1^{er} avis</p> <p>2 réunions du Comité Technique pour présentation et pré-validation des fiches-actions.</p>
MAI 2021	<p>Comité Local Ville Santé pour validation des fiches-actions.</p>
20 JUILLET 2021	<p>Signature officielle entre l'Agence Régionale de Santé et la Ville de La Roche-sur-Yon.</p>

4. Le territoire d'application du Contrat Local de Santé.

✗ SITUATION GEOGRAPHIQUE.



La Roche-sur-Yon, sixième ville de la région des Pays de la Loire, est la préfecture et la plus grande ville de Vendée. La ville de La Roche-sur-Yon comptait 54 372 habitants en 2019. Le territoire de la ville dispose d'une superficie de 87.79 kilomètres carrés.



On compte environ 1600 habitants supplémentaires en 5 ans (2012-2017), soit un peu plus de 300 habitants par an en moyenne ; un rythme de croissance quasi-identique à celui de la période quinquennale précédente 2007-2012.

✖ **DONNEES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES ET ETAT DE SANTE.**

Retour sur les données départementales et régionales (2018)

Croissance démographique dynamique : importante pour la Vendée,

Vieillissement de la population :

- Proportion de personnes âgées de plus de 65 ans : 18% en 2012 / 23% en 2023,
- Le nombre de personnes âgées de plus de 90 ans va doubler entre 2012 et 2023.

Fragilités sociales, marqueurs d'inégalités territoriales :

- La pauvreté touche majoritairement les jeunes : 30%,
- Taux de familles monoparentales en hausse,
- Isolement : facteur de fragilité sociale, touchant majoritairement les femmes,
- Personnes âgées de plus de 80 ans : 40% sont seules au domicile et 19% sont en établissement, dont 21% pour la Vendée.

La fragilité, les risques de **perte d'autonomie** et les conséquences des maladies chroniques des personnes âgées compromettent la vie souhaitée à domicile et sollicitent le système de soins et les dispositifs d'accompagnement.

Mortalité prématuée en recul mais qui reste préoccupante, pour partie évitable et en lien avec la consommation d'alcool :

- 1 décès sur 5 concerne les moins de 65 ans,
- Hommes de 18 à 24 ans : mortalité supérieure de 20% par rapport à la moyenne nationale.

Troubles mentaux, cancers, affections cardiovasculaires et diabète : enjeux régionaux de santé des adultes.

Des adolescents et jeunes plus touchés qu'ailleurs par le **suicide** ; ces **consommations de substances psychoactives** préoccupantes.

Qualité de l'air intérieur, logement indigne, ressources en eau vulnérables et dégradées, usage important des phytosanitaires : 4 déterminants régionaux de santé prioritaires.

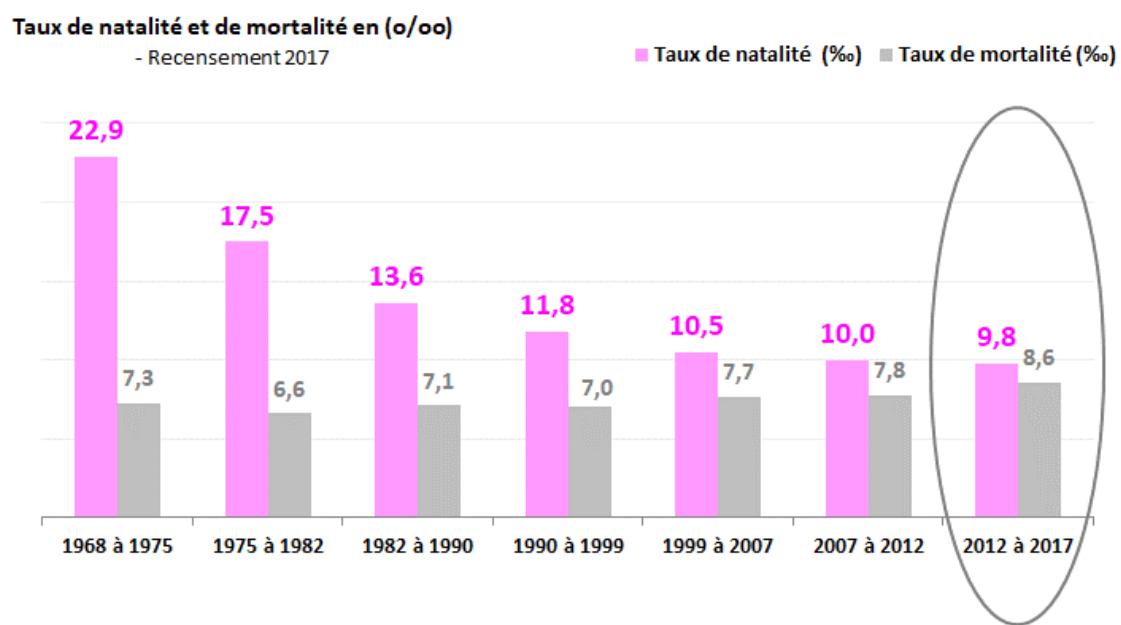
Indicateurs socio-économiques de la population Yonnaisse.

Population par sexe et par tranche d'âge

Catégories	Nombre d'hommes	Nombre de femmes
Moins de 15 ans	4453	4067
15 à 29 ans	5796	6057
20 à 44 ans	4362	4541
45 à 59 ans	4891	5754
60 à 74 ans	3954	5110
75 ans et plus	1978	3410
Total	25 433	28 939

Source : INSEE – 2017

La Ville de La Roche-sur-Yon compte une population davantage féminine et relativement jeune.



On remarque une diminution de l'accroissement naturel en 2017 qui est liée à la fois à une baisse de la natalité, qui se ralentit depuis une vingtaine d'années, et à une augmentation de la mortalité, due au vieillissement de la population.

Structure des ménages

	2007	%	2012	%	2017	
Ensemble	13 244	100,0	13 376	100,0	13 779	100,0
Couples avec enfant(s)	4 925	37,2	4 730	35,4	4 710	34,2
Familles monoparentales	2 007	15,2	2 249	16,8	2 689	19,5
Hommes seuls avec enfant(s)	281	2,1	309	2,3	365	2,7
Femmes seules avec enfant(s)	1 726	13,0	1 940	14,5	2 324	16,9
Couples sans enfant	6 312	47,7	6 397	47,8	6 380	46,3

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2020.

Entre 2007 et 2017, on peut constater une augmentation du nombre de familles monoparentales sur le territoire. Ces familles monoparentales sont principalement composées d'une femme seule avec enfant(s).

Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle

Catégorie	Distribution de la pop. Par CSP (%)	
	La Roche sur Yon	France
Agriculteurs	0.2 %	0.8%
Artisans – Commerçants	2.4 %	3.5%
Ouvriers	12.9%	12.2%
Employés	15.4%	16.2%
Cadres	7.7%	9.3%
Professions intermédiaires	14.4%	14.1%
Retraités	28.2%	26.9%
Autres	18.9%	17%

Source : INSEE - 2017

Avec 7 personnes de 15-64 ans sur 10 actives et plus précisément près de 6 sur 10 ayant un emploi (taux d'activité à 70,6% et taux d'emploi à 58,9%-source Insee-RP2017), on dénombrait sur la ville, fin mars 2021, 2 350 Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) de catégorie A ¹pour 4 610 sur l'ensemble de la Communauté d'agglomération et 27 980 sur l'ensemble de la Vendée. Avec une baisse de près de 10% sur 1 an (-9,8% par rapport à fin mars 2020) sur le territoire yonnais et agglo-yonnais contre -3,9% seulement sur l'ensemble du département.

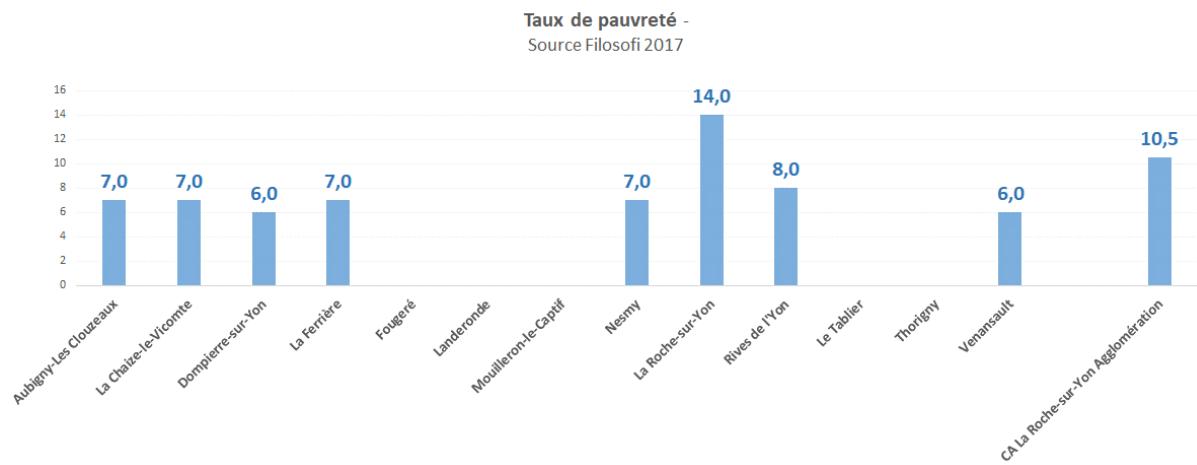
En termes de taux de chômage localisé, indicateur conjoncturel du niveau de chômage², disponible au niveau le plus fin à la Zone d'emploi (Vendée divisée en 5 zones d'emploi), la zone d'emploi de la

¹ DEFM Cat A : catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ; c'est à partir des DEFM Cat.A que l'on estime le taux de chômage.

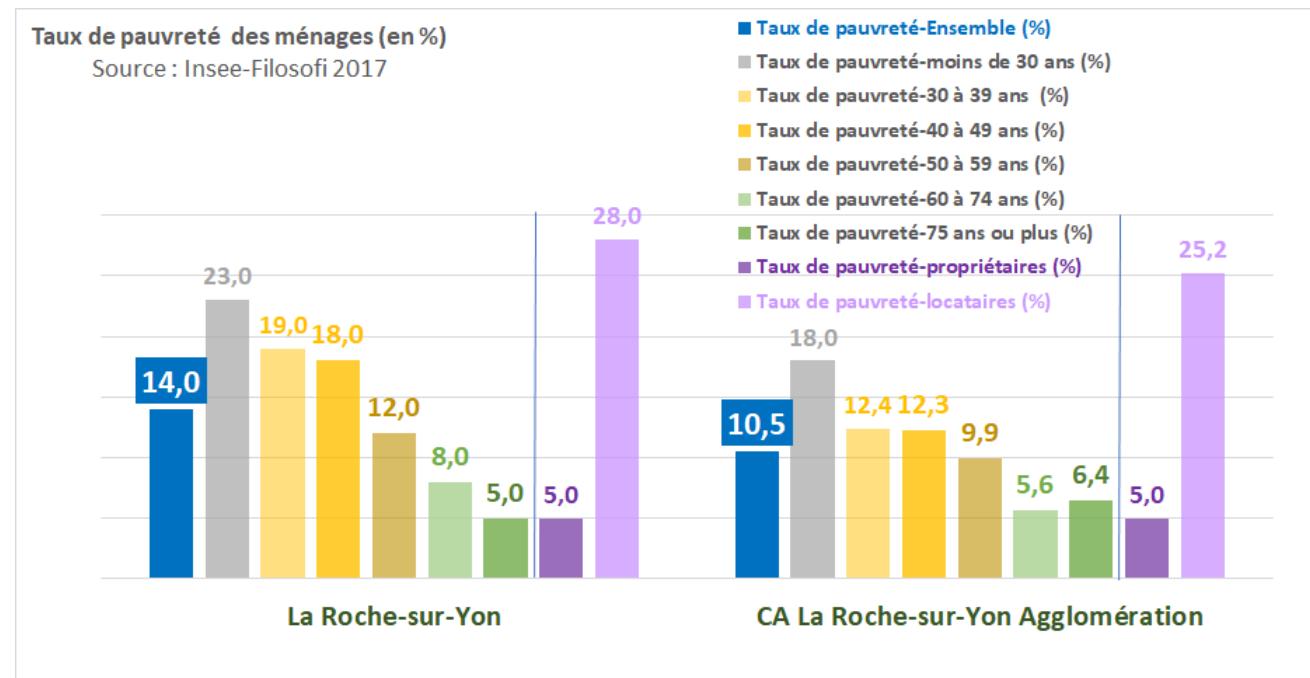
² Taux de chômage localisé : la dénomination "chômage au sens du BIT" a été abandonnée pour ces séries au profit de la nouvelle dénomination "taux de chômage localisé" ; en effet ces données sont issues d'une synthèse de différentes sources : des données administratives sur l'emploi ; des séries de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois (DEFM) à Pôle emploi ; de l'enquête Emploi.

Roche-sur-Yon enregistrait fin mars 2021 un taux de 6,0%, en baisse de 0,5 point de % sur 1 an, pour 6,2% sur l'ensemble du département (-0,1 point de % sur 1 an). Une valeur très légèrement supérieure sur la zone d'emploi yonnaise que sur les zones d'emploi centrées sur les villes moyennes de même strate démographiques auxquelles il est habituel de se comparer : ZE de Laval et ZE de Cholet, 5,3% et ZE de Niort 5,4%, des valeurs ayant diminué sur 1 an respectivement de -0,1 point de %, 0 point et -0,2 point.

Pauvreté, minimas sociaux et accès aux soins



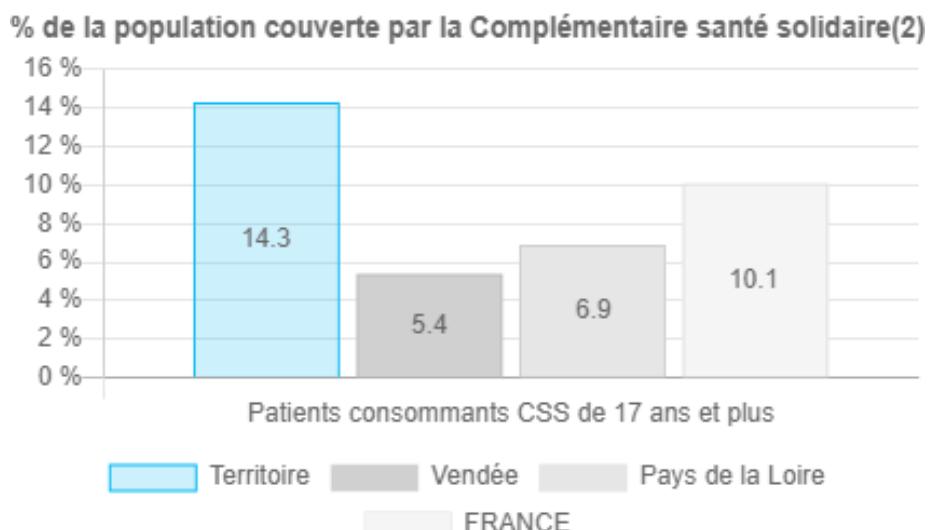
On remarque que La Roche-sur-Yon, ville centre de l'Agglomération, a un taux de pauvreté supérieur à l'ensemble des communes qui compose La Roche-sur-Yon Agglomération, en lien avec le type d'habitat et le statut d'occupation des logements, le parc locatif et tout particulièrement le parc locatif social étant surreprésenté sur la ville centre comparativement à la couronne yonnaise, comme cela est habituel dans les villes chef-lieu de département.



En 2017, sur l'ensemble du territoire agglo-yonnais, nous enregistrons 10,5% de ménages pauvres d'un point de vue monétaire, c'est-à-dire qu'environ 1 ménage sur 10 vivait avec un revenu annuel disponible/UC inférieur à 12 666€ (60% du revenu disponible médian par UC valeur nationale), soit en moyenne moins de 1 056€/mois pour une personne vivant seule ou par exemple 2 639€/mois pour un couple avec 2 enfants de plus de 14 ans.

Une valeur supérieure sur la ville de La Roche-sur-Yon avec un taux de pauvreté à 14%. (Valeurs Vendée : 9,3%, Valeur Pays -de-le-Loire : 10,8%, France métropolitaine : 14,5%).

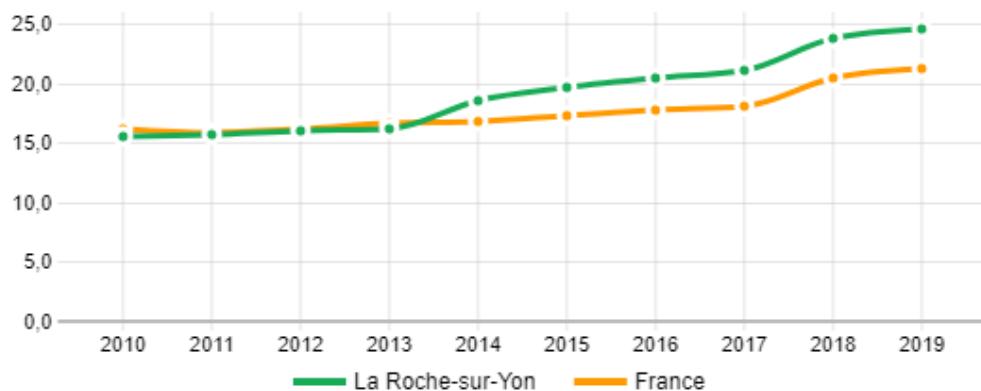
Un taux de pauvreté supérieur sur la ville par rapport à l'ensemble de l'Agglomération, s'observe quel que soit le statut d'occupation du logement et quel que soit l'âge de la Personne de Référence du Ménage (PRM), exception faite chez les personnes âgées de 75 ans et +.



A l'échelle de Ville de La Roche-sur-Yon, 14.3 % de la population de 17 ans et plus bénéficie de la Complémentaire santé solidaire (C2S). Cette complémentaire est ouverte aux ménages les plus modestes et dispense de la prise en charge des dépenses de santé.

Indicateurs épidémiologiques et état de santé de la population Yonnaise

Evolution de la répartition des bénéficiaires en ALD



Source : SNDS

Le nombre d'habitants présentant une Affection Longue Durée est supérieur à la moyenne nationale.

Démographie médicale et recours aux soins.

Patients	Patients de la même tranche d'âge				Différence territoire		
	Ter.	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
17 ans et plus (nombre)	50 815	558 194	2 982 165	52 326 845	-	-	-
17 ans et plus sans Médecin Traitant(4)	13.6% 6 929 pat.	10.1%	9.4%	10.4%	3.5	4.2	3.2
17 ans et plus sans Médecin Traitant et en ALD	2% 991 pat.	1.3%	1.1%	1.1%	0.7	0.9	0.9
17 ans et plus sans Médecin Traitant et ayant la CSS	3% 1 520 pat.	0.8%	0.9%	1.3%	2.2	2.1	1.7
70 ans et plus (nombre)	9 721	126 365	584 539	9 790 213	-	-	-
70 ans et plus sans Médecin Traitant	6.9% 673 pat.	6.1%	5.5%	5.4%	0.8	1.4	1.5

Prévention : Dépistage des cancers et examens bucco-dentaires.

Rapport entre la part des femmes de 50 à 74 ans participant au dépistage (organisé ou individuel) du cancer du sein (au moins un remboursement pour les actes CCAM ciblés) et le nombre de femmes entre 50 et 74 ans :

Territoire	Taux			Différence territoire		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
56.8% 5 745 pat.	59.2%	63.7%	61.6%	-2.4	-6.9	-4.8

Source : DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2020)

Rapport entre la part des patients de 50 à 74 ans pour lesquels un dépistage du cancer colorectal a été réalisé au cours des 2 dernières années (1 remboursement des actes CCAM ciblés) et la population de 50 à 74 ans n'ayant pas eu de coloscopie dans les 5 dernières années en ville ou en consultation externe à l'hôpital (FIDES) ou dans les 4 dernières années à l'hôpital :

Territoire	Taux			Différence territoire		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
34.1% 5 037 pat.	35.8%	35.5%	28.4%	-1.7	-1.4	5.7

Source : DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2020)

Rapport entre le nombre d'enfants de moins de 16 ans ayant eu au moins un acte dentaire dans les 18 mois et le nombre d'enfants de moins de 16 ans.

Territoire	Taux			Différence territoire		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
74.9% 2 146 pat.	77.5%	75.1%	70%	-2.6	-0.2	4.9

Source : DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2020)

× **LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE DE SOINS ET DE SERVICES DE PROXIMITE**

L'offre de soins de premier recours

Commune	Médecin spécialiste en méd. générale	Infirmier	Masseur Kinésithérapeute	Orthophoniste	Orthoptiste
La Roche- sur-Yon	44	51	57	19	6

La Ville de la Roche-sur-Yon dispose de 44 médecins en exercice sur son territoire, ainsi que 51 infirmier(e)s. Ces professionnels de santé exercent individuellement ou de manière collective et coordonnée, cette dernière étant privilégiée par les futurs professionnels.

Pour cela, la collectivité tend à favoriser, depuis plusieurs années, les regroupements de professionnels de santé en finançant l'installation de **Maisons de Santé Pluridisciplinaires**. Il en existe 2 sur la ville :

- Forges : 7 médecins généralistes, une infirmière ASALEE à temps plein exercent au sein de cette MSP. Fin 2019, des consultations partagées Ville – Hôpital en dermatologie ont vu le jour pour une durée de 2 ans. La MSP a atteint sa capacité maximale d'occupation, mais reste à la recherche de nouveaux médecins pour prendre la suite d'un à deux médecins souhaitant prendre leur retraite.
- Ramon : 10 médecins généralistes, 3 infirmières et une infirmière ASALEE exercent au sein de cette MSP. Le rez-de-chaussée bas de ce bâtiment a accueilli en 2020 de nouveaux professionnels : un orthophoniste, deux pédicures-podologues, deux masseurs-kinésithérapeutes et une diététicienne sont venus compléter l'offre de soins déjà en place.

Pour compléter cette offre de soin, la Ville a également ouvert, en 2017, son **Centre Municipal de Santé** qui, depuis, accueille environ 2500 patients. Les médecins qui y travaillent sont juridiquement considérés comme des salariés de ce centre géré par la municipalité yonnaise.

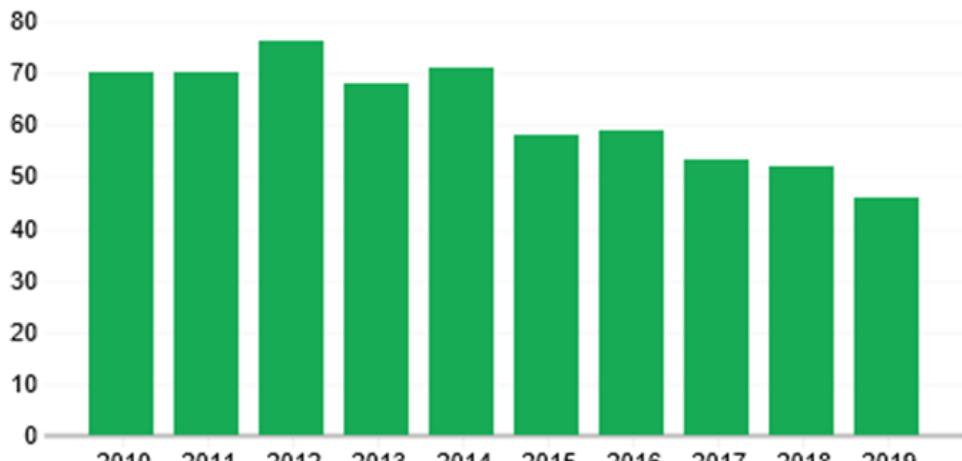
Ces établissements d'exercice collectif de la médecine représentent le principal moyen sur lequel s'appuie le gouvernement aujourd'hui pour encourager l'installation de médecins sur les territoires en pénurie car il permet de maintenir l'accès à des services de santé de proximité.

Deux **maisons médicales** ont ou vont compléter cette offre :

- l'Espace santé « Napoléon Vendée » rue de Gaulle (2019),
- La Maison de Santé du Bourg-sous-La-Roche (2021).

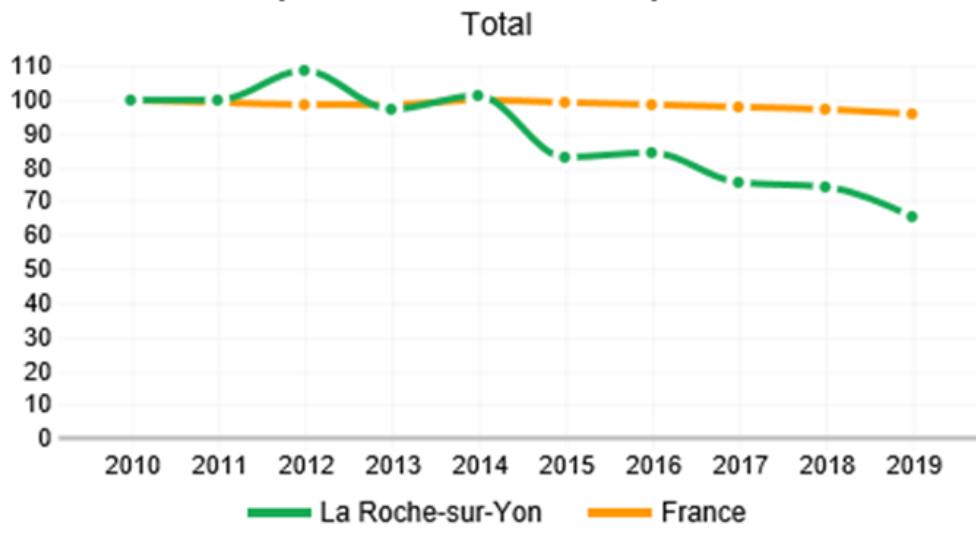
La désertification médicale est devenue, en France, un véritable problème remettant en cause l'égalité d'accès à la santé et aux soins pour tous. La Ville de La Roche-sur-Yon n'échappe pas à cette réalité nationale.

Évolution brute du nombre d'omnipraticiens au 31/12
Total



Source : FNPS

Évolution comparée du nombre d'omnipraticiens au 31/12



Le principal enjeu aujourd’hui est donc d’attirer de nouveaux médecins généralistes mais aussi spécialistes, pour remplacer ceux qui sont partis et ceux qui partiront en retraite dans les mois et années à venir. De fait, la Ville de La Roche-sur-Yon, au travers de son CLS, devra répondre à cette problématique.

Une offre hospitalière générale et spécialisée qui maille le territoire : le Centre Hospitalier Départemental, la Clinique Saint-Charles et l’EPSM Georges Mazurelle.

Le territoire de la Ville de La Roche-sur-Yon dispose :

- d’un Centre Hospitalier Départemental reconnu,
- d’une clinique privée, la Clinique Saint-Charles (183 lits et places en Médecine / Chirurgie / Obstétrique / Soins de suite et de réadaptation).

La Ville de La Roche-sur-Yon est également dotée d’un Etablissement Public de Santé Mentale, EPSM Georges Mazurelle composé des Unités de prise en charge en hospitalisation complète, Unité de Soins Longue Durée, des structures de soins extra-hospitalières réparties sur l’ensemble du Département : Centres Médico-Psychologique (CMP), Hôpitaux de Jour (HJ), Centres d’Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP), ainsi que des Appartements Thérapeutiques. L’établissement gère aussi des places d’accueil familial thérapeutique ainsi qu’une Maison d’Accueil Spécialisé.

		Capacités au 01.01.2017
Hospitalisation complète	Adultes	263
	Adolescents	12
	Enfants	32 (26 à compter du 01.01.2018)
	Coordination Psychiatrique-Médico-sociale handicap	46
	TOTAL	353 lits (347)
Hospitalisation de jour	Adultes	205
	Adolescents	8 (12 à compter du 01.06.2017)
	Enfants	109
	Coordination Psychiatrique-Médico-sociale handicap	3 (4 à compter du 01.01.2018)
	TOTAL	325 places (330)
Hospitalisation de nuit	Adultes	sans objet
Accueil familial thérapeutique	Enfants	6
	Appartements thérapeutiques	19
	Soins de longue durée Géronto-Psychiatrie / EHPAD	25 / 25
	MAS	100 (120 à compter du 01.04.2018)
	TOTAL	853
Antennes d'urgences psychiatriques et pédopsychiatriques, Equipes Mobiles ; HAD Vendée...		dispositifs ambulatoires hors capacités

Source : Projet Territorial de Santé Mentale

Une offre sociale et médico-sociale importante (liste non exhaustive).

➔ A destination des adultes, des familles et des enfants.

Le Centre Communal d'Action Sociale – Service Interventions Sociales.

Le Service Interventions Sociales propose aux Yonnais rencontrant une difficulté ponctuelle ou plus durable des réponses diversifiées et adaptées à chaque situation : accompagnement social, aide sociale, accès aux droits. Il apporte de nombreuses réponses concrètes en fonction des situations : aide alimentaire (épiceries solidaires), aides financières, microcrédit personnel, accompagnement social ou budgétaire, accompagnement dans le cadre du logement...

Le Conseil Départemental – Maisons départementales des solidarités et de la famille (MDSF) et Protection Maternelle et Infantile.

La MDSF est un lieu d'écoute, d'information, d'aide et d'accompagnement. Trois services délocalisés du Pôle Solidarités Famille sont à la disposition des populations :

- Le Service de l'Insertion, de la Prévention et de l'Accompagnement Social (SIPAS),
- Le Service de Protection Maternelle et Infantile (PMI),
- Le Service de l'Accompagnement Médico-Social à Domicile (SAMSAD)

Le SIPAS mène des actions qui visent à permettre aux familles de retrouver une autonomie budgétaire, éducative, sociale et professionnelle. Ce service assure les missions suivantes :

- Prévention dans le cadre de la parentalité et de l'éducation,
- Protection des personnes en état de faiblesse,
- Insertion socioprofessionnelle pour prévenir l'exclusion et la précarité,
- Accueil, Ecoute et Aide à toute personne en difficulté.

La PMI prend en charge la protection et la promotion de la santé maternelle et infantile (enfants de moins de 6 ans).

- Accompagnement des futures mères pendant leur grossesse et préparation à la naissance,
- Accompagnement des parents suite à la naissance ou l'adoption d'un enfant.

Le SAMSAD mène des actions de conseil, d'orientation, d'évaluation et de coordination. Il accompagne des personnes âgées de plus de 60 ans, en perte d'autonomie et vivant à leur domicile.

Les structures d'accueil Petite Enfance.

La Ville de La Roche-sur-Yon est dotée de 3 multi-accueils : Ramon, Le Girafon et la Vallée Verte. Elle est également dotée de 2 haltes garderies : Les Pyramides et la Maison de la Petite Enfance.

Nous trouvons également un Relai Assistants-Maternels qui est un lieu gratuit d'information à destination des parents et des assistants maternels. Des éducatrices de jeunes enfants les accueillent sur l'ensemble du territoire.

Pour finir, La Ronde est un espace de jeux et de rencontres, privilégiant la relation adultes-enfants. Cet établissement accueille les enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte proche (parents, grands-parents...) et les futurs parents. Pour les enfants, c'est le lieu pour découvrir la vie en groupe, faciliter l'entrée à la garderie, à la crèche... Il permet également aux parents de se ressourcer, de faire

une pause, de partager ses questions et ses émerveillements, de se séparer en douceur de son enfant avant son entrée à l'école...

Associations caritatives

La Ville de La Roche-sur-Yon dispose d'un nombre important d'associations caritatives venant en aide aux personnes en difficultés :

- SECOURS CATHOLIQUE
- SAINT VINCENT DE PAUL
- SECOURS POPULAIRE
- RESTAURANTS DU CŒUR
- CROIX ROUGE
- GRAINE D'ID...

L'Association des Maisons de Quartier Yonnaises (AMAQY).

Les neuf maisons de quartier de La Roche-sur-Yon sont de véritables espaces de proximité, des lieux d'expression, d'écoute des habitants, de convivialité et de solidarité. Elles ont pour mission d'organiser des services, des activités et des réalisations collectives à caractère social, éducatif, sportif et de loisirs, et ce pour toutes les générations.

Ces projets aident au quotidien à la réalisation des actions socio-éducatives, culturelles et préventives auprès des habitants et permettent d'entretenir et renforcer le lien social sur le

territoire. Les maisons de quartier sont gérées par l'association AMAQY. Ce sont des habitants, des bénévoles, des citoyens appuyés par des professionnels qui font vivre ces lieux.

→ A destination des adolescents et des jeunes.

La Maison des Adolescents (MDA 85)

La Maison Départementale des Adolescents de Vendée est un lieu ressource, d'accueil généraliste, d'écoute, d'évaluation, de soutien et d'accompagnement pour les adolescents et leurs parents. Cet établissement s'adresse aux adolescents de 11 ans (entrée au collège) à 21 ans, à leurs parents et aux professionnels. Une équipe pluridisciplinaire est à l'écoute et au service des adolescents : secrétaires, animateurs, éducateurs spécialisés, infirmières, psychologues, assistant social scolaire, diététicienne, pédopsychiatre, pédiatre, gynécologue.

La Mission Locale

La Mission locale Pays Yonnais aide les jeunes à résoudre l'ensemble des problèmes que pose la recherche d'emploi, la construction et la réalisation d'un projet socio-professionnel et de formation. La Mission locale Pays Yonnais offre un service d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement en matière de santé, logement, transport et d'accès aux droits.

Le Centre Informations Jeunesse – 14 BIS

Le 14bis est un espace d'accueil, de documentation et de ressources labellisé "Centre information jeunesse". L'équipe intervient dans les domaines de la vie quotidienne des jeunes de 15 à 29 ans : emploi, métier, formation, scolarité, logement, santé, mobilité, transport, sport, loisir, ...

Le 14bis propose également un accès gratuit à Internet et à une suite de logiciels libres. Il est possible de se faire conseiller, accompagner, de réaliser des documents (CV, affiches...).

Les Consultations Jeunes Consommateur (CJC)

Ces consultations sont des lieux d'écoute, d'information, d'échanges et de soutien à destination des jeunes de moins de 25 ans. Elles sont gratuites et anonymes. Des psychologues, thérapeutes familiaux, infirmiers, éducateurs répondent aux questions que peuvent se poser les jeunes.

→ A destination des personnes âgées.

Nous recensons, sur le territoire de la Ville, 8 établissements médicalisés et 4 résidences services seniors :

ETABLISSEMENTS MEDICALISES	Nombre de lits	Dont hébergement temporaire
Ensemble Ville	575	30
EHPAD Public André Boutelier	96	2
EHPAD Public Léon Tapon	80	2
EHPAD Public du Moulin Rouge	80	2
EHPAD Public de Saint-André d'Ornay	83	
EHPAD Public de la Vigne-aux-Roses	80	
EHPAD Public résidence du Pont Rouge (CHD)	65	
EHPAD Privé Richelieu	73	2
Résidence SADAPA	22	22
RESIDENCES SERVICES SENIORS	Nombre de logements	
Ensemble Ville	201	
Résidence l'Yon d'Or	117	
Résidence le Cardinal	35	
Résidence Iolina	14	
Résidence Les Jardins de Clotilde	35	

Le territoire est aussi doté de services d'aide à domicile :



-  Ménage Service 85
-  Sociétés de services d'aides au maintien à domicile rayonnant sur le territoire communautaire
-  Associations d'aides au maintien à domicile rayonnant sur le territoire communautaire
-  Services d'aide et d'accompagnement à domicile

Le portage de repas à domicile

La population senior yonnaise âgée de plus de 60 ans a la possibilité de bénéficier du **portage des repas à domicile**. Ce service est géré par le Centre Communal d'Action Sociale pour la Ville de La Roche-sur-Yon.

L'Espace Entour'âge

L'Espace Entour'âge est un espace-ressource à destination des seniors et des proches aidants. Il intervient sur les 13 communes de l'Agglomération Yonnaise.

- Cet espace propose de nombreuses activités pour rester en santé (préparation à la retraite, remise à jour du code de la route, atelier d'écriture mémoire et transmission, gestion des émotions...).
- Il accompagne également les proches aidants avec des formations, un rendez-vous mensuel « Le mercredi des aidants », un entretien avec la psychologue.
- L'Espace Entour'âge propose ou oriente vers des animations pour sortir, se distraire, se cultiver. De plus, l'établissement participe à l'animation du réseau local de professionnels, étudie les nouveaux besoins et développe de nouvelles réponses en partenariat.
- Des groupes de réflexion et d'initiatives sont ouverts aux retraités actifs qui souhaitent s'investir et apporter leurs compétences : groupe d'expression des usagers, groupe « projet de vie »...

LA ROCHE-SUR-YON, VILLE AMIE DES AÎNÉS (VADA)

Le 27 juin 2017, La Roche-sur-Yon a officiellement intégré **le réseau des Villes Amies Des Aînés**. En rejoignant ce réseau francophone affilié à l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), la Ville conforte la place accordée à ses aînés. Elle marque ainsi son engagement à adapter l'offre de services et d'équipements nécessaire à l'épanouissement des plus âgés dans le cadre d'une démarche concertée.

➔ Santé mentale et handicap.

ADAPEI ARIA

Inclusion scolaire, sociale et soins	<ul style="list-style-type: none"> - IME La Roche sur Yon - Les Terres Noires, - Institut d'Education Motrice de jour, - Dispositif SESSAD Antenne La Roche-sur-Yon "La Maisonnette" - UEMA - Unité d'Enseignement Maternelle pour Autistes (école Angelmière) - SSESD - Service de Soins et d'Education Spécialisée à Domicile - SSEFIS - Service de Soutien à l'Education Familiale et à l'Intégration Scolaire - SAAAIS - Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à l'Intégration Scolaire
Travail et Vie Professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - ESATCO site Les Bazinières - ESATCO site René Coty - Services d'accompagnement et de maintien dans l'emploi : Cap Emploi 85
Logement, vie sociale et santé	<ul style="list-style-type: none"> - Centre d'habitat La Rabinaïe - Service Accueil de Jour René Coty - Maisons relais - Résidence accueil

	<ul style="list-style-type: none"> - DDAVS Antenne Aizenay-La Roche-sur-Yon - SAVS Le Corail
Accompagnements spécialisés des personnes	<ul style="list-style-type: none"> - DMS-HP Equipe d'Appui - Unité d'évaluation d'initiation et d'Insertion Professionnelle – UIP - Unité Mobile et de Soutiens Spécialisés – UMSS - Equipe Mobile de Médicalisation
Dispositif d'accompagnement des mesures de prévention et protection	<ul style="list-style-type: none"> - DAMPP - Dispositif d'Accompagnement des Mesures de Prévention et Protection

Groupe d'Entraide Mutuelle

Ces établissement sont des lieux ouverts à des personnes ayant ou ayant eu des troubles psychiques, que la maladie soit reconnue ou non. Ce sont des lieux conviviaux où l'on peut rencontrer et échanger avec d'autres personnes, participer ou organiser des activités pour se faire plaisir. Ils permettent également de rompre l'isolement et de s'entraider. Le GEM est une association d'usagers (loi 1901), composée d'adultes connaissant des troubles psychiques reconnus ou non-reconnus handicapés.

Sur le territoire de la Ville, il en existe 2 :

- **LE GEM « Le Bout du Tunnel »,**
- **LE GEM « GEM'Éclate ».**

Tissu associatif en lien avec les questions de santé (non exhaustif)

Champs d'action	Structures
Vie affective et sexuelle	AIDES, Centre de planification, CeGIDD, Planning familial
Droits des femmes	Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de la Vendée, SOS Femmes Vendée
Addictions	Association Addictions France (ANPAA), Association OPPELIA (EVEA)
Education et promotion de la santé	Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé
Lien avec la maladie	Fédération Française des Diabétiques, CRCDC, Ligue contre le cancer, France Alzheimer
Sport et santé / Activité physique adaptée	Comité Départemental Olympique et Sportif de Vendée, Fédération Sport pour tous
Publics en situation de précarité	Association Passerelle

5. Le Contrat local de Santé : une nécessaire articulation avec les politiques publiques territoriales pour plus de cohérence.

× LA MISSION SANTE PUBLIQUE : DECLINAISON DE LA POLITIQUE VOLONTARISTE DE LA VILLE.

La Mission Santé Publique, service de la Ville en charge de l'élaboration et l'animation du présent Contrat Local de Santé, a pour objectif principal de tendre vers la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé en donnant aux Yonnais les moyens d'être davantage acteurs de leur santé (état complet de bien-être physique, mental, social).

La Mission Santé Publique répond aussi à d'autres objectifs :

- Assurer la gestion administrative du Centre Municipal de Santé,
- Accompagner l'installation et le maintien des nouveaux médecins,
- Faciliter l'accès aux soins des habitants de la Ville,
- Mettre en réseau des partenaires qui travaillent de près ou de loin avec les questions de santé,
- Développer des actions de promotion, de prévention et d'éducation à la santé à l'échelle de la Ville tout en prenant en compte les spécificités des différents quartiers. Tout cela dans une logique de concertation et de mobilisation des partenaires.

Le service est composé d'une Coordinatrice Santé et d'une Intervenante en Santé Publique.

D'une manière générale, il importe que la mise en œuvre des actions du CLS s'effectue en cohérence avec les différents dispositifs avec lesquels il partage des objectifs communs, au regard notamment de la réduction des inégalités sociales et territoriales et de santé.

Il existe donc des liens intersectoriels entre les différents services et institutions présentes sur la Ville.

× LE FUTUR PROJET DE TERRITOIRE 2020-2030 A L'ECHELLE DE L'AGGLOMERATION.

Ce projet de territoire est la feuille de route prenant en compte les ambitions de développement de La Roche-sur-Yon Agglomération pour les prochaines années à venir. Un travail prospectif et de réflexion sur l'avenir du territoire a été mené pour répondre aux nouveaux enjeux stratégiques et partagés. Plusieurs éléments ont été retenus :

- Des enjeux économiques pour maintenir et développer l'emploi sur le territoire,
- Des enjeux environnementaux en lien avec la transition écologique,
- Des enjeux sociétaux face au vieillissement des populations,
- La volonté d'une participation accrue des citoyens usagers à la décision politique.

Le projet est structuré autour de 5 grands axes :

- L'agglo capitale innovante et apprenante pour l'emploi,
- L'agglo capitale facile à vivre,
- L'agglo capitale du bien-être à tous les âges,
- L'agglo capitale de la transition écologique,
- L'agglo capitale à toutes les échelles.

Faire de la santé une priorité transversale à toutes les politiques publiques pour lutter contre les inégalités sociales de santé et les inégalités d'accès aux soins représente donc un enjeu majeur pour la collectivité. Elle veillera à :

- ⊕ Intégrer la promotion d'un environnement favorable à la santé et à la qualité de vie, dans toutes ses politiques locales : par exemple en réalisant une étude d'impact sur la santé dans les évaluations des nouveaux projets,
- ⊕ Mettre en œuvre le Contrat local de santé (CLS) nouvelle génération,
- ⊕ Faire vivre la démocratie sanitaire et favoriser l'implication des usagers dans les réflexions,
- ⊕ Poursuivre les efforts pour l'éducation, la formation, l'information des usagers,
- ⊕ Continuer de développer l'attractivité du territoire pour attirer les professionnels de santé, notamment les jeunes, et ainsi favoriser leur installation professionnelle et résidentielle sur le territoire.

× SANTE ET DEVELOPPEMENT DURABLE.

Ce rapport annuel de développement durable, élaboré par la Ville, est un programme d'actions en matière de développement durable pour le 21^{ème} siècle. Les collectivités locales peuvent en effet agir en faveur du développement durable sur un certain nombre de domaines liés à la vie quotidienne : déchets, eau, habitat, transports... Les actions de ce rapport agissant sur la santé des Yonnais sont incluses dans le Contrat Local de Santé comme par exemple l'ouverture des maisons de santé pluridisciplinaires, la carte piéton « ça marche pour moi » ou encore la course « La Joséphine » pour lutter contre le cancer du sein.

× SANTE ET POLITIQUE DE LA VILLE.

La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine identifie les Agences Régionales de Santé comme signataires des Contrats de Ville et la circulaire du 5 décembre 2014 du Ministère des Affaires Sociales fixe le cadre de mise en œuvre du volet santé du Contrat de Ville, par la mobilisation des politiques de santé.

De manière générale, les Contrats de Ville doivent permettre de construire une stratégie locale de promotion de la santé dont l'objectif est de réduire les inégalités sociales et environnementales de santé.

Les actions du CLS mises en œuvre au sein des quartiers dits prioritaires constituent donc le volet santé du Contrat de Ville.

Signé en février 2015 entre l'État, la Ville, l'Agglomération et l'ensemble des partenaires concernés, le Contrat de Ville 2015-2020 a permis d'agir pour plus d'égalité sociale et territoriale, au service de la qualité de vie de tous les habitants. Il est prolongé par un amendement gouvernemental jusqu'en 2022.

Retour sur les actions de santé inscrites dans le Contrat de Ville 2015-2020 :

- *La prévention, la promotion de la santé, notamment aux Forges, Pyramides et Liberté, avec l'appui des maisons de quartier et des écoles (Jean Yole, Laennec) sur les thématiques telles que la santé mentale, la prévention des addictions, la nutrition et la santé environnementale,*
- *L'accès aux droits des publics en situation de précarité : communication sur les dispositifs d'aide à l'acquisition d'une mutuelle. A cela s'ajoute de façon plus générale, en lien avec la CPAM, le développement d'actions en faveur de l'accès aux soins, et de façon plus spécifique, le développement d'un rendez-vous des droits dans les quartiers, par la CAF,*
- *L'accès aux soins : en matière d'offre de soins, les maisons de santé pluri professionnelles contribuent à l'attractivité des professionnels pour les quartiers prioritaires ainsi que pour les zones déficitaires. Aujourd'hui, deux maisons de santé sont installées dans les quartiers des Forges et des Pyramides.*

× **SANTE ET ENVIRONNEMENT.**

Le Plan Régional Santé Environnement 3 (PRSE 3) 2016/2021 prévoit des mesures concrètes sur les déterminants environnementaux de la santé, car la dégradation de l'environnement joue un rôle significatif dans le développement d'inégalités de santé, qu'elles soient sociales ou territoriales. Le PRSE s'articule autour de 5 axes, présentés ci-dessous.



Source : site Internet PRSE Pays de la Loire

× **SANTE ET EDUCATION.**

Le Projet éducatif de territoire (PEDT) est un outil de collaboration locale qui réunit tous les acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation : familles, Éducation Nationale, Ville, maisons de quartier (AMAQY), Caisse d'allocations familiales (CAF), acteurs culturels et sportifs... Porté par la Ville de La Roche-sur-Yon, le PEDT a pour objectif de proposer un parcours éducatif cohérent et de qualité pour les enfants de 2 à 15 ans, avant, pendant et après l'école, en organisant la complémentarité des temps éducatifs. Il donne un cadre de référence aux acteurs éducatifs et structure les projets pédagogiques des temps périscolaires : accueils, pause méridienne, activités péri-éducatives et « P'tits mercredis ».

En 2018, la Ville de La Roche-sur-Yon a décidé de renouveler son Projet Educatif de Territoire (PEDT), document appliqué pour la période 2020/2023. **Deux grands objectifs** et **3 grandes thématiques** ont été décidés :

- Développer avec et pour les enfants des projets.
- Renforcer les liens entre les acteurs éducatifs.
- Bien vivre ensemble (citoyenneté, égalité filles-garçons, lien entre les générations...).
- Prendre soin de soi et de l'environnement (**santé**, alimentation, développement durable...).

- Découvrir et expérimenter (culture, ouverture sur le monde, numérique...).

*** CPTS CENTRE VENDEE**

« Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) émanent de l'initiative des acteurs de santé, en particulier des professionnels de santé de ville. Ce sont des équipes projets, s'inscrivant dans une approche populationnelle. Le projet ne vise pas seulement à améliorer la réponse à la patientèle de chaque acteur mais aussi à organiser la réponse à un besoin en santé sur un territoire. C'est une approche de responsabilité populationnelle au sens où les différents acteurs acceptent de s'engager dans une réponse, qui peut impliquer pour eux de prendre part à des actions ou d'accueillir des patients, sortant de leur exercice et de leurs patientèles habituelles. » (Instruction n° DGOS/R5/2016/392 du 2 décembre 2016).

La mise en place de ces CPTS vise à améliorer la prise en charge de la santé de la population du territoire en renforçant la coordination interprofessionnelle, et en développant les échanges entre les professionnels de santé libéraux et les acteurs des secteurs médico-social et social.

La CPTS Centre Vendée a élaboré son projet de santé dès 2018. Les membres de la communauté s'engagent donc à répondre à 3 grands axes majeurs qui forment sa feuille de route pour les années à venir :

Améliorer l'accès aux soins	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser la réponse à la demande des soins non programmés, - Favoriser l'accès à un médecin traitant pour la population du territoire de la CPTS.
Renforcer la communication et la coordination entre les acteurs de la santé	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser et améliorer la connaissance entre les professionnels de santé, les acteurs des champs médico-social, social et sanitaire, - Renforcer la coordination et l'organisation entre la ville et les établissements de santé pour améliorer la continuité des parcours de soins de la population.
Développer des actions de prévention	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des actions locales en lien avec les programmes et les plans nationaux, régionaux et départementaux, - Favoriser la mise en place d'actions de prévention auprès des personnes âgées à domicile, - Favoriser la prévention dans les collèges du territoire de la CPTS.

Source : Projet de santé, CPTS Centre Vendée

*** LIEN AVEC LE PROJET TERRITORIAL DE SANTE MENTALE DE VENDEE.**

La Mission Santé Publique a été associée à l'élaboration du Projet Territorial de Santé Mentale de Vendée 2018-2022, notamment en tant que membre du Comité de Pilotage et en participant aux différents groupes de travail.

L'objectif principal du PTSM est d'organiser les conditions d'accès de la personne aux soins et à l'accompagnement social, médico-social selon une approche favorisant son rétablissement pour qu'elle puisse se maintenir ou accéder à un milieu de vie ordinaire.

Le PTSM vise ainsi : la promotion de la santé mentale, l'amélioration continue de l'état de santé physique et psychique des personnes, la promotion et la progression de leurs capacités pour favoriser leur maintien ou leur engagement dans une vie sociale et citoyenne active.

Le document est décliné en 37 actions qui répondent à 3 axes généraux :

- Promouvoir le bien-être mental, prévenir et repérer précocement la souffrance psychique et prévenir le suicide : lutter contre la stigmatisation, organiser le repérage, former les professionnels de première ligne.
- Garantir des parcours de soins coordonnés et soutenus par une offre en psychiatrie accessible, diversifiée et de qualité : mettre en place des parcours en santé mentale fondée sur une articulation territoriale entre les secteurs sanitaire, social et médico-social définie dans le cadre des PTSM; mobiliser les ressources en télémédecine ; mieux prendre en charge la santé somatique des usagers ; développer une offre de réhabilitation psychosociale ...
- Améliorer les conditions de vie et d'inclusion sociale et la citoyenneté des personnes en situation de handicap psychique.

✖ LE DAPS-85

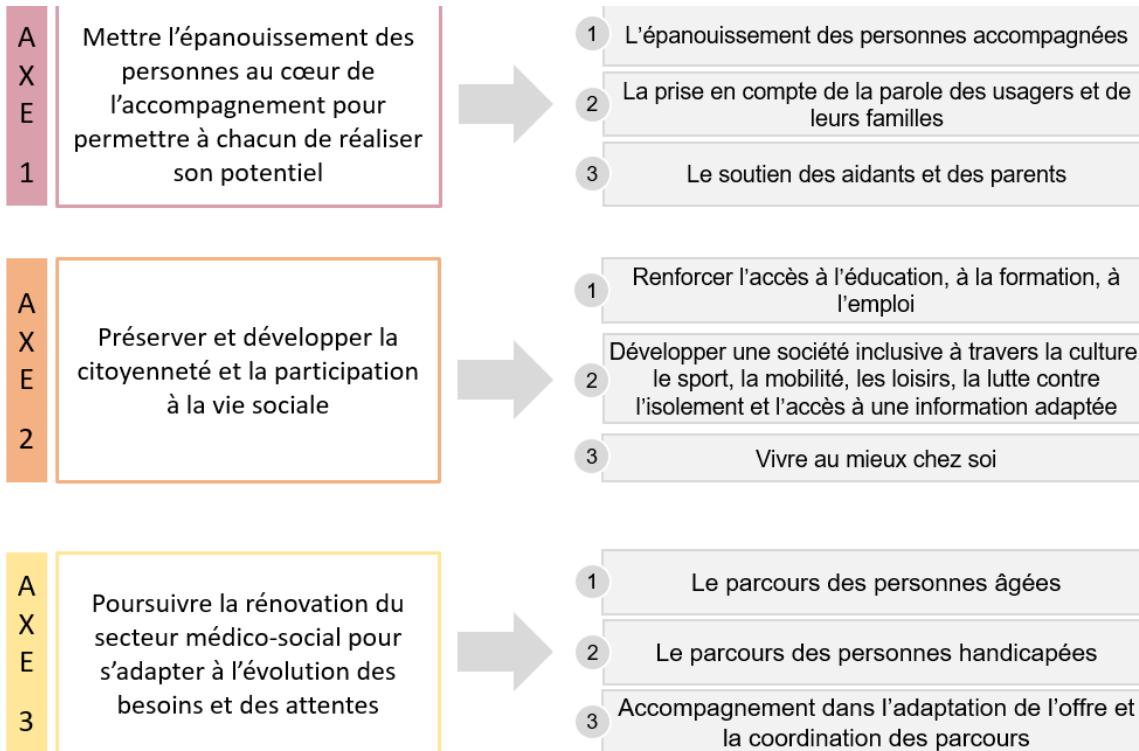
Le DAPS-85 (Dispositif d'Appui aux Professionnels de Santé de Vendée) est une Plateforme Territoriale d'Appui (PTA) sous forme associative née en 2020 et opérationnelle depuis février 2021. Elle a pour vocation de venir en soutien auprès des professionnels de santé de Vendée lorsqu'ils sont en difficulté face à des questions administratives ou pour la coordination de la prise en charge de patient (domaine sanitaire, social et médico-social). Elle a alors un rôle de facilitateur entre les différents acteurs de la santé de Vendée.

Elle garantit ainsi une aide à tous les professionnels de santé de Vendée, quelle que soient leur profession, leur modalité d'exercice et leur localisation.

✖ SCHEMA VENDEE AUTONOMIE 2020-2024

Le schéma départemental est un document règlementaire dans lequel le Conseil Départemental fait état de sa politique en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées, et définit les orientations et réalisations à accomplir dans les cinq années à venir.

Les axes retenus pour le Schéma Départemental de l'autonomie 2020-2024 sont présentés ci-dessous.



Source : Schéma autonomie Vendée 2020-2024

Le Contrat Local de Santé s'articule également avec d'autres politiques publiques de territoire :

- La Caf de Vendée, notamment au travers de la Convention Territoriale Globale 2017-2020. A ce titre, la prochaine convention sera élaborée courant de l'année 2021.
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Vendée pour l'accès aux soins mais aussi la prévention.
- La Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de Vendée.
- Le Projet Académique de l'Education Nationale.

LE CONTRAT LOCAL DE SANTE DE LA VILLE DE LA ROCHE-SUR-YON

Vu le Code de la Santé Publique, notamment les articles L. 1434-2, L. 1434-17, L.1435-1,

Vu le diagnostic partagé réalisé préalablement à la rédaction du présent Contrat Local de Santé,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 30 juin 2021,

Il est convenu ce qui suit :

Titre 1 : Champ du contrat

Article 1 : Parties signataires

Le présent contrat est conclu entre :

- L'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire, représentée par Monsieur Jean-Jacques COIPLLET, Directeur Général.
- La Ville de La Roche-sur-Yon, représentée par Monsieur Luc BOUARD, Maire de La Roche-sur-Yon.

Article 2 : Périmètre géographique du contrat

Le périmètre géographique retenu pour le CLS est la Ville de La Roche-sur-Yon.

Il pourra, le cas échéant, par décision commune et en fonction des besoins, être étendu par voie d'avenant.

Article 3 : Partenaires non signataires

- Le Centre Hospitalier Départemental,
- L'Etablissement Public en Santé Mentale George Mazurelle,
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie,
- La Caisse d'Allocations Familiales,
- Le Conseil Départemental de la Vendée,
- La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé,
- L'Association des Maisons de quartier Yonnaise – AMAQY.

Ces partenaires non signataires, dont la liste est non exhaustive, peuvent contribuer au financement des projets du CLS et/ou être porteurs des actions du présent contrat.

Titre 2 : Objet du contrat et engagement des signataires

Article 4 : Axes stratégiques, objectifs et actions du contrat

Le diagnostic territorial, les axes prioritaires du Projet Régional de Santé et le travail des groupes ont amené à retenir 3 ambitions pour le Contrat Local de Santé de la Ville de La Roche-sur-Yon.

AMBITIONS	Axes stratégiques
PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE DES LE PLUS JEUNE AGE ET TOUT AU LONG DE LA VIE.	<p>Développer un environnement favorable à la santé.</p> <p>Accompagner et soutenir la parentalité.</p>
ACCES AUX DROITS ET ACCES AUX SOINS.	<p>Favoriser l'attractivité du territoire afin d'améliorer la démographie médicale.</p> <p>Promouvoir le repérage, l'orientation et l'accompagnement des professionnels et habitants pour l'accès aux droits et aux soins.</p> <p>Prendre en compte la santé mentale dans le Contrat Local de Santé.</p>
ACCOMPAGNEMENT A LA LONGEVITE ACCRUE.	<p>Lutter contre l'isolement des personnes âgées.</p> <p>Changer le regard de la population sur les seniors et développer la participation citoyenne de ce public.</p> <p>Faciliter l'accès aux soins pour prévenir le non-recours.</p> <p>Développer l'offre de structures adaptées et accroître les moyens humains.</p>

Chaque action est détaillée sous forme d'une fiche-action présentant le détail de son contexte et les modalités de sa mise en œuvre.

L'ensemble des fiches-actions constitue le plan d'actions du CLS, annexé au présent contrat.

Titre 3 : Durée, suivi et révision du contrat

Article 5 : Durée du contrat

Le présent contrat est valable pour une durée de trois années, à compter de sa date de signature.

Article 6 : Révision du contrat

Le présent contrat pourra être révisé et complété par les parties au cours de ces trois années. Chaque révision donnera lieu à la signature d'un avenant.

Le CLS fera l'objet chaque année d'un bilan, sous forme de rapport d'activité réalisé selon la trame définie par l'ARS. Ce bilan pourra, le cas échéant, donner lieu à l'adoption d'un avenant, notamment pour élargir ou réviser le plan d'actions.

Si un nouveau Projet Régional de Santé (PRS) est adopté avant l'échéance du présent contrat, une révision obligatoire du CLS aura lieu, afin de s'assurer de sa conformité avec les nouvelles orientations régionales. Cette révision pourra donner lieu, si nécessaire, à l'adoption d'un avenant au CLS.

Article 7 : Contribution des acteurs signataires

L'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire s'engage sur :

- La participation à la démarche de projet dans son ensemble, dans le respect des orientations du Projet Régional de Santé ;
- La participation aux instances de gouvernance du CLS (comité de pilotage et comité technique) ;
- Le co-financement des actions et de leur animation, sur présentation de demandes de financement argumentées et budgétées pour une enveloppe annuelle située entre 25 000 et 30 000 euros ;
- La participation indirecte au déploiement du CLS par le financement, dans le cadre des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et Moyens (CPOM), des opérateurs ressources intervenant sur le territoire du CLS, et des établissements médico-sociaux et sanitaires.

La Ville de La Roche-sur-Yon s'engage sur :

- La coordination, l'animation, le suivi et l'évaluation du Contrat Local de Santé, avec l'appui du coordonnateur dans le cadre de ses missions (article 9.3) ;
- La participation au co-financement des actions et de leur animation ;
- L'animation des instances de gouvernance du CLS.

Article 8 : Suivi et évaluation du contrat

Le présent contrat fera l'objet de points d'étape réguliers en comité de pilotage afin de rendre compte de l'avancement de la mise en œuvre du contrat et de son plan d'actions.

Un rapport d'activité annuel assurera le bilan des indicateurs de suivi des fiches-actions, mais également d'indicateurs concernant la gouvernance et le pilotage du contrat. Pourront également y figurer des indicateurs de résultats qui serviront de base à la future évaluation.

Une évaluation globale sera réalisée à l'issue de la période des trois ans du présent contrat, portant à la fois sur le processus de mise en œuvre du contrat et sur ses effets.

Article 9 : Gouvernance

9.1 Comité de pilotage

Le Comité Local Ville Santé, comité de pilotage du CLS, est constitué de :

- Le Maire de La Roche-sur-Yon ou son représentant,
- L'adjointe au Maire, déléguée aux solidarités et à la santé,
- L'adjoint au Maire, délégué du centre-ville, du quartier Zola et à l'Éducation,
- L'adjointe au Maire, déléguée au handicap, à l'accessibilité et à la prévention des inégalités,
- La conseillère municipale déléguée à l'attractivité médicale,
- La conseillère municipale déléguée aux seniors et Ville Amie des Aînés.
- Le préfet de Vendée ou son représentant,
- L'ARS des Pays de la Loire avec ses représentants de la délégation territoriale de Vendée,
- La directrice de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Vendée ou son représentant,
- Le représentant de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités ou son représentant,
- Le directeur de la CAF de Vendée ou son représentant,
- Le directeur du Centre Hospitalier Départemental ou son représentant,
- Le directeur de l'Etablissement Public en Santé Mentale G. Mazurelle ou son représentant,
- Le directeur de l'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé – Antenne vendéenne,
- Le président de la CPTS Centre Vendée ou son représentant,
- Le président de l'Ordre des Médecins 85 ou son représentant,
- Le représentant de l'Inspection académique de Vendée,
- Le représentant de la Maison Départementale des Adolescents de Vendée,
- Le directeur de l'Institut de Formation aux Professionnels de Santé 85 ou son représentant,
- Des professionnels de santé libéraux et de la communauté médicale,
- Le représentant de la Mission Prévention Santé du Conseil Départemental de Vendée,
- Le représentant du Groupe d'Entraide Mutuelle « Le Bout du Tunnel »,
- Le représentant de l'Association OPPELIA (EVE),
- La directrice de la Mission Locale du Pays Yonnais,
- La responsable du service Cohésion Sociale de la Ville de La Roche-sur-Yon,

- La responsable de la Direction Petite Enfance de l'Agglomération
- Le directeur Action Sociale, Santé, Solidarité de la Ville de La Roche-sur-Yon,
- Le directeur de l'Espace Entour'âge de la Ville de La Roche-sur-Yon,
- Le directeur Prévention et de la tranquillité publique de la Ville de La Roche-sur-Yon,
- La coordinatrice du Projet Educatif de Territoire de la Ville de La Roche-sur-Yon,
- La coordinatrice santé et intervenant en santé publique de la Ville de La Roche-sur-Yon.

Il a pour missions de piloter le Contrat Local de Santé :

- Veiller à la mise en œuvre du contrat et à son actualisation régulière ;
- Suivre l'avancée du contrat et valider les ajustements éventuels (avenants) ;
- Valider le bilan de l'année précédente et les perspectives/orientations de l'année suivante ;
- S'assurer du suivi de la démarche évaluative tout au long du déroulement du contrat ;
- Veiller à la bonne articulation entre les CLS et les autres politiques et dispositifs mis en œuvre sur le territoire et au niveau national.

Il se réunit une à deux fois par an.

Toute personne ou structure dont la présence serait nécessaire pourra être invitée à y participer.

9.2 Comité technique

Le comité technique sera composé des professionnels de terrain appartenant aux institutions représentées dans le Comité local Ville Santé. A ceux-ci s'ajouteront d'autres structures partenaires participant à la mise en place des actions du Contrat Local de Santé.

9.3 Coordonnateur du CLS

Le coordonnateur du CLS est mis à disposition par La Ville de La Roche-sur-Yon.

Il a pour mission :

- D'animer le CLS et de faire le lien entre les différentes instances, de participer à la coordination entre les acteurs du contrat ;
- De favoriser les échanges entre les acteurs locaux, d'animer les dynamiques territoriales et/ou partenariales ;
- D'organiser les réunions du Comité de Pilotage et du Comité Technique, notamment en préparant les supports nécessaires ;
- D'accompagner les porteurs d'actions, en tant que de besoin, dans le déploiement des actions inscrites dans le plan d'actions du CLS ;
- De veiller à la bonne articulation entre les actions d'un axe stratégique ou avec d'autres dispositifs proches ;
- D'assurer le suivi des indicateurs, de proposer des outils d'évaluation du CLS (en particulier évaluation de la gouvernance, de la participation des usagers, ...) ;
- De réaliser le rapport d'activité annuel ;

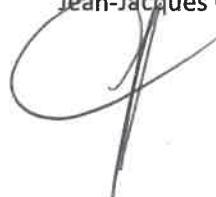
- D'assurer la saisie sur OSCARS des actions du CLS portées par la collectivité, et de promouvoir l'utilisation de l'outil OSCARS auprès des partenaires porteurs d'actions dans le CLS.

A La Roche-sur-Yon, le 20 juillet 2021

**Le Maire de la Ville de
La Roche-sur-Yon
Luc BOUARD**



**Le Directeur Général de
l'Agence Régionale de Santé
des Pays de la Loire
Jean-Jacques COPLET**



ANNEXES – CAHIER DES FICHES- ACTION DU CLS 2

AMBITION 1

PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE
DES LE PLUS JEUNE AGE ET TOUT AU LONG
DE LA VIE.

AXE 1

**DEVELOPPER UN ENVIRONNEMENT
FAVORABLE A LA SANTE**

FICHE ACTION N°1 : DEVELOPPER DES COMPORTEMENTS FAVORABLES A LA SANTE QUELS QUE SOIT SON AGE ET SON MILIEU DE VIE

Permettre aux Yonnais d'améliorer leur santé en développant des projets de prévention et de promotion de la santé sur leur territoire.

Objectif 1	<i>Favoriser l'interconnaissance, la réflexion et le travail en complémentarité des acteurs pour lancer des projets partenariaux de prévention, de promotion et d'éducation à la santé sur le territoire.</i>
Action	<p>↗ Mise en place d'un Collectif regroupant l'ensemble des acteurs agissant pour la prévention, la promotion et l'éducation pour la santé.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Mission Santé Publique de la Ville, Agence Régionale de Santé. ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Association OPPELIA (EVEA), association Addictions France (ANPAA), professionnels médicaux et paramédicaux libéraux, association AIDES, Infirmier(e)s de Santé Publique (ASALEE), 14 BIS, CDOS 85, Espace Entour'âge, IREPS 85, CFPD, ADAPEI ARIA, CPAM 85, association Du Pain sur la Planche, CHD 85 (coordination ETP), CPTS Centre Vendée, MSP des Forges et Ramon, MSP Rives de l'Yon, dispositif « La Boussole des Jeunes », La Ligue contre le cancer 85, coordinatrice PTSM (G. Mazurelle)...
Indicateurs d'évaluation	<p>Nombre de réunions mises en place chaque année (objectif de 3 réunions)</p> <p>Création d'une feuille de route « Projet Prévention » avec l'ensemble des membres du collectif.</p>
Objectif 2	<i>Renforcer les comportements et attitudes favorables à la santé des élèves des écoles yonnaises afin de promouvoir leur bien-être.</i>
Action	<p>↗ Poursuivre le déploiement des projets de santé publique au sein des écoles primaires volontaires de la Ville (Projet Ecole Santé/Petits Déjeuners Pédagogiques).</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Mission Santé Publique de la Ville. ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Personnels des écoles, Direction Education de la Ville (personnel du périscolaire, de restauration), Centre Municipal de Restauration, professionnels externes œuvrant sur différentes thématiques (alimentation, hygiène bucco-dentaire...), CPAM 85.
Indicateurs d'évaluation	<p>Nombre d'écoles et d'enfants par école ayant bénéficié des Petits Déjeuners Pédagogiques (objectif de toucher la moitié des écoles publiques yonnaises).</p> <p>Nombre d'écoles et d'enfants par école ayant bénéficié d'un projet de santé publique dans le cadre des Projets Ecole Santé (objectif de toucher la moitié des écoles publiques yonnaises).</p> <p>Travail en collaboration avec l'ensemble de la communauté éducative (directeurs, enseignants, responsable et personnel de restauration, professionnels du périscolaire... et PARENTS) pour la définition et la mise en œuvre des projets.</p>
Objectif 3	<i>Améliorer l'état de bien-être de la population en renforçant la confiance en soi et l'écoute de son corps.</i>
Action	<p>↗ Poursuivre la mise en place des Rendez-vous de la Santé (ateliers bien-être et relaxation) au sein des quartiers prioritaires de la Ville.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Mission Santé Publique de la Ville, GEM « Le Bout du Tunnel ». ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : AMAQY, sophrologue, naturopathe.
Indicateurs d'évaluation	<p>Taux de présence des participants lors des ateliers bien-être (7) et relaxation (18).</p> <p>Nombre d'ateliers mis en place sur une année (ateliers bien-être : 2 par mois et ateliers relaxation : 2 par mois).</p>

Objectif 4 Action	<p><i>Améliorer la santé des publics vulnérables par la formation des professionnels les accompagnant ou en proposant dans actions de prévention et de promotion de la santé (personnes âgées, gens du voyage, SDF, migrants...).</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ↗ Proposer des actions de prévention et de promotion de la santé directement auprès des publics vulnérables ou en formant les professionnels les accompagnant. ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Mission Santé Publique de la Ville, intervenants spécialisés (UFSBD, professionnels de santé...). ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : EHPAD publics de la Ville, Direction habitat et hébergement de l'Agglomération, Centre Communal d'Action Sociale, associations caritatives (Samu social, Passerelle...), coordinatrice PTSM (G. Mazurelle).
Indicateurs d'évaluation	Mener une action par an pour un public en particulier. Niveau de satisfaction des participants.
Objectif 5 Action	<p><i>Permettre aux femmes en situation de précarité de prendre du temps pour elles de manière à appréhender plus sereinement l'insertion sociale et professionnelle.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ↗ Poursuivre la mise en place des semaines « Bien-être comme facteur d'insertion » pour les femmes en situation de précarité. ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Mission Santé Publique de la Ville, AMAQY, CIDFF. <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Socio-esthéticienne, éducateurs de prévention.
Indicateurs d'évaluation	Taux de présence des participants lors des deux semaines bien-être comme facteur d'insertion (6 personnes minimum par semaine). Satisfaction des participantes évaluée lors du bilan collectif.
Objectif 6 Action	<p><i>Augmenter le recours au dépistage des cancers en sensibilisant sur les enjeux de celui-ci et en améliorant les messages de prévention.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ↗ Développer un partenariat avec le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers pour l'organisation de temps d'information, de sensibilisation et de dépistage, notamment dans les quartiers prioritaires. ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Mission Santé Publique de la Ville, CRCDC. ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : CPAM 85, AMAQY, Centre Municipal de Santé, Collectifs Santé, Maisons de Santé Pluridisciplinaires, associations caritatives, lieux de distribution alimentaire, épiceries solidaires...
Indicateurs d'évaluation	Mener un temps d'information, de sensibilisation et de dépistage par an dans chacune des maisons de quartier des quartiers prioritaires.
Objectif 7 Action	<p><i>Promouvoir une alimentation équilibrée, durable et inclusive auprès des Yonnais.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ↗ Organiser, en lien avec le collectif « Mange Malin », des actions autour de l'équilibre alimentaire, la pratique d'une activité physique, du développement durable et la lutte contre le gaspillage alimentaire. ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Collectif « Mange Malin ». ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : 14BIS – Centre Information Jeunesse, acteurs locaux experts sur les questions d'alimentation solidaire.
Indicateurs d'évaluation	Mener au minimum 2 actions par saison sur une année. Mobiliser davantage les usagers pour faire partie du collectif (intégration d'1 ou 2 usagers par an supplémentaires pour la construction et la participation aux actions)

Objectif 8 Action	<p><i>Renforcer la prévention, le dépistage et la lutte contre les IST, dans une démarche globale d'amélioration de la santé sexuelle, notamment chez les jeunes.</i></p> <p>↗ Organiser, en lien avec le Collectif « 1^{er} décembre » des actions de sensibilisation, d'éducation et de prévention autour de la vie affective et sexuelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Collectif « 1^{er} décembre ». ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : 14BIS – Centre Information Jeunesse.
Indicateurs d'évaluation	<p>Mener, au minimum, une action partenariale par an sur la thématique au mois de décembre.</p>
Objectif 9 Action	<p><i>Sensibiliser les enfants et leurs parents aux risques induits par le mésusage des écrans, notamment leurs impacts sur la santé et la vie familiale.</i></p>
Indicateurs d'évaluation	<p>↗ Organiser des temps de sensibilisation au bon usage des écrans auprès des enfants et de leurs parents (ex. Outils l'Allonum).</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Mission Santé Publique de la Ville. ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : IREPS, Caisse d'Allocations Familiales de Vendée, Maison Départementale des Adolescents, Conseil Départemental de Vendée. <p>Nombre d'enfants ayant bénéficié de ces temps de sensibilisation au bon usage des écrans. Nombre de participants déclarant avoir acquis de nouvelles connaissances autour du bon usage des écrans et sur l'impact qu'ils peuvent avoir.</p>
Public(s) cible(s)	<p>L'ensemble des habitants avec une priorité vers les élèves des écoles primaires et leurs parents, ainsi que les publics vulnérables et/ou isolés.</p>
Territoire d'intervention	<p>Ville de La Roche-sur-Yon</p>
Calendrier prévisionnel	<p>Toute la durée du Contrat</p>
Coût	<p>11 000 € Annuels</p>
Sources de financement	<p>Mission Santé Publique - Ville de La Roche-sur-Yon/Contrat de Ville – La Roche-sur-Yon/Agence Régionale de Santé</p>

FICHE ACTION N°2 : LA PREVENTION DES ADDICTIONS

Réduire l'impact des addictions sur la santé des Yonnais en retardant l'âge des 1^{ères} expérimentations et l'entrée dans la consommation de produits licites et illicites

Objectif 1	<p><i>Favoriser le lancement d'une réflexion commune et complémentaire de territoire afin de développer des projets et actions collectives sur la thématique – Lien étroit avec le Collectif Prévention.</i></p>
Action	<p>↗ Développer des actions de prévention et de sensibilisation innovantes avec et pour les jeunes et y associer les parents.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référent(s) d'action</u> : Mission Santé Publique et Direction Prévention et Tranquillité Publique dans le cadre du CLSPD de la Ville. ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : ARS, association OPPELIA (EVEA), association Addictions France (ANPAA), Réseau ASALEE, IFPS, Ligue contre le cancer, 14BIS – Centre Information Jeunesse, bureaux des étudiants (université).
Indicateurs d'évaluation	<p>Nombre de réunions mises en place chaque année (objectif de 3 réunions). Création d'une feuille de route avec l'ensemble des acteurs du territoire, décrivant les projets à mener.</p>
Objectif 2	<p><i>Dénormnaliser les usages de produits licites et illicites.</i></p>
Actions	<p>↗ Engager une réflexion sur la mise en place d'Espaces Sans Tabac pour encourager l'arrêt du tabac, lutter contre le tabagisme passif et préserver l'environnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Ligue contre le Cancer, Mission Santé Publique de la Ville. <p>↗ Soutenir localement le Moi(s) Sans Tabac.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : ANPAA, Mission Santé Publique de la Ville. ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : association OPPELIA (EVEA), association Addictions France (ANPAA), Réseau ASALEE, IFPS, sophrologue, association Du Pain sur la Planche, 14BIS – Centre Information Jeunesse, CPTS Centre Vendée...
Indicateurs d'évaluation	<p>Signature d'une convention entre la collectivité et la ligue contre le cancer. Nombre et types de lieux publics devenus Espaces Sans Tabac, suite à la signature de cette convention Mener une action partenariale sur l'espace public lors du mois d'octobre (préparation des citoyens au MOIST) Plan de communication établi pour l'action mais aussi pour toute la durée du MOIST.</p>
Objectif 3	<p><i>Donner les moyens aux plus jeunes de faire face aux addictions en développant leurs aptitudes individuelles.</i></p>
Action	<p>↗ Développer un programme lors des temps scolaires et périscolaires visant à renforcer les Compétences Psychosociales dès le plus jeune âge afin de diminuer la prise de risques.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Mission Santé Publique de la Ville, IREPS. ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Personnel des écoles, direction éducation de la Ville (périscolaire), Education nationale.
Indicateurs d'évaluation	<p>Convention établie entre l'IREPS et la Ville de La Roche-sur-Yon. Nombre d'écoles et d'élèves ayant bénéficié de ce programme visant le renforcement des compétences psychosociales (objectif de 3 écoles).</p>

Objectif 4	<p><i>Prévenir la consommation d'alcool en milieu sportif en responsabilisant les membres des clubs sportifs de la Ville.</i></p>
Action	<p>↗ Informier et sensibiliser, par la création d'une charte, les responsables de clubs sportifs et bénévoles sur les règles en matière de vente d'alcool lors d'événements sportifs (aller vers la consommation du « Sans Alcool »).</p> <p>➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Mission Santé Publique de la Ville, Direction Sport et Jeunesse de la Ville, Direction Prévention et Tranquillité Publique dans le cadre du CLSPD.</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>↗ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Office des Sports Yonnais, clubs sportifs.</p> <p>Création de la charte Adhésion des clubs sportifs (au minimum la moitié des clubs présents sur le territoire).</p>
Public(s) cible(s)	<p>Tout public et plus particulièrement les jeunes et leurs parents, Les responsables et bénévoles des clubs sportifs de La Roche-sur-Yon</p>
Territoire d'intervention	<p>Ville de La Roche-sur-Yon</p>
Calendrier prévisionnel	<p>Toute la durée du Contrat</p>
Coût total de l'action	<p>15 000€</p>
Sources de financement	<p>Agence Régionale de Santé Ville de La Roche-sur-Yon Fond interministériel de prévention de la délinquance Préfecture de Vendée CPAM (fonds de lutte contre les addictions).</p>

FICHE ACTION N°3 : PROMOUVOIR ET FAVORISER LE SPORT SANTE

Réduire les inégalités d'accès à la pratique physique et sportive.

Lutter contre la sédentarité des Yonnais.

Objectif 1	<p><i>Développer la dynamique Sport Santé par la structuration d'un maillage territorial répondant aux besoins de proximité (Contrat local de santé – structures médicales – structures sportives).</i></p>
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Soutenir le CDOS labellisé « Maison Sport Santé » et ses antennes médicales locales en confortant son rôle auprès des acteurs de territoire et des habitants. ↗ S'associer à la création d'une convention de partenariat avec les clubs sportifs pour le déploiement de créneaux d'activité physique adaptée « J'active ma santé » sur le territoire. ↗ Recenser et fédérer les acteurs pratiquant le Sport Santé à l'échelle de la Ville. ↗ Communiquer auprès du grand public ainsi qu'après des professionnels de santé et du sport sur cette offre existante. <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Mission Santé Publique de la Ville, Comité Départemental Olympique et Sportif. ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Direction Sport et Jeunesse de la Ville, Maisons de Santé Pluridisciplinaire des Forges et Ramon, Agence Régionale de Santé, professionnels de santé au travers de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, Office des Sports Yonnais, La Roche-sur-Yon Vendée Cyclisme...
Indicateurs d'évaluation	<p>Nombre de réunions de coordination menées pour le déploiement du Sport Santé sur territoire.</p> <p>Convention créée.</p> <p>Nombre de créneaux aménagés dans le cadre du dispositif sport santé.</p>
Objectif 2	<p><i>Promouvoir l'activité physique et sportive comme élément déterminant pour une meilleure santé.</i></p>
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Mettre en avant, auprès des yonnais, les lieux publics accessibles et gratuits pour la pratique de l'activité physique et sportive, ↗ Communiquer auprès du grand public sur les bienfaits d'une pratique d'activité physique et sportive régulière sur la santé. ↗ Réactualiser la Charte Ville Active du Programme National Nutrition Santé en mobilisant davantage les élus et les professionnels. <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Mission Santé Publique de la Ville, SRAE Nutrition, Direction Communication de la Ville et Agglomération. ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Maison de Santé des Forges.
Indicateurs d'évaluation	<p>Réalisation d'un tableau de recensement des lieux accessibles et gratuits pour la pratique de l'activité physique.</p> <p>Plan de communication établi sur les bienfaits de la pratique d'activité physique et sportive régulière sur la santé.</p> <p>Réunion d'information et de sensibilisation des élu(e)s pour la réactualisation de la Charte Ville Active.</p>

Objectif 3 Action	Valoriser la pratique physique et sportive comme alternative non médicamenteuse. ↗ Accompagner l'évolution future de la Marche de l'Espoir contre le Diabète. ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : AFD 49-85 ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Mission Santé Publique de la Ville, Maison de Santé des Forges, AMAQY, Agence Régionale de Santé.
Indicateurs d'évaluation	Accompagnement de l'AFD chaque année pour la mise en place de l'action. Nombre de participants à la Marche de l'espoir contre le diabète et évolution du nombre de participants d'une année à l'autre.
Public(s) cible(s)	Publics ayant une maladie chronique ou une affection longue durée. Publics vulnérables pouvant être éloignés de la pratique physique et sportive (personnes âgées, en situation de handicap et/ou de précarité, isolées...). Grand public.
Territoire d'intervention	Ville de La Roche-sur-Yon
Calendrier prévisionnel	Toute la durée du Contrat
Coût total de l'action	7 800 € annuels
Sources de financement	Ville de La Roche-sur-Yon, Conseil Départemental 85, Direction Départementale de la Cohésion Sociale

FICHE ACTION N°4 : SANTE ENVIRONNEMENTALE

Prendre en compte les facteurs environnementaux dans la stratégie de santé publique de la Ville.

Protéger les habitants et notamment les générations futures des conséquences climatiques impactant leur santé.

Objectif 1	Développer des actions d'éducation sur les liens entre habitat et santé auprès des Yonnais.
Action	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Parcours d'information pour le public : information par le biais d'exposition et de jeux sur la qualité de l'air – information spécifique sur les produits d'entretien et mise en pratique de fabrication de produits au naturel. <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : CLCV. ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Mission Santé Publique de la Ville.
Indicateurs d'évaluation	<p>Nombre d'actions d'information mises en place à destination des habitants (3 par an). Satisfaction des habitants (élaboration d'un questionnaire).</p>
Objectif 2	Accompagner une gestion concertée de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public.
Action	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Sensibiliser les professionnels de lieux recevant du public : information sur la législation des ERP, comprendre l'impact de l'utilisation des produits classiques sur la santé – sensibilisation sur l'entretien des locaux (écoles, lieux de travail...). <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : CLCV. ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Mission Santé Publique et Direction Bâtiments de la Ville.
Indicateurs d'évaluation	<p>Nombre d'actions de sensibilisation des professionnels mises en place (1 par an)</p>
Objectif 3	Protéger les habitants en luttant contre l'ilot de chaleur urbain par le déploiement d'un plan de l'arbre en ville.
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Expérimenter la création d'îlots de fraîcheur sur l'espace public pour mieux appréhender les futurs épisodes de fortes chaleurs. ↗ Amener la réflexion sur le reboisement de la Ville.
Indicateurs d'évaluation	<p>Objectif de la municipalité atteins (100 000 arbres plantés à l'échelle de l'Agglomération). Niveau de satisfaction des habitants suite à la création d'îlots de fraîcheur en ville.</p>
Objectif 4	Massifier les plantations quel que soit la strate (arbre, arbuste, vivaces), en privilégiant les espèces locales.
Action	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Engager une réflexion sur la végétalisation des cours d'écoles publiques (arbres, jardins pédagogiques, toitures et murs végétaux...) et créer des zones ombragées. <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Mission Santé Publique de la Ville. ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Direction Petite Enfance, Direction Éducation, Direction Environnement, développement durable et paysage et Direction Bâtiments.
Indicateurs d'évaluation	<p>Réunions menées regroupant l'ensemble des acteurs impliqués pour la mise en place de ce projet. Nombre de cours d'écoles modifiés. Niveau de satisfaction des personnels et d'élèves des écoles.</p>
Public(s) cible(s)	<p>Ensemble des habitants avec une priorité vers les élèves des écoles primaires et leurs parents, ainsi que les publics vulnérables et/ou isolés (habitants du parc social). Responsables et personnels en charge de l'entretien de locaux recevant du public.</p>

Territoire d'intervention	Ville de La Roche-sur-Yon
Calendrier prévisionnel	Toute la durée du Contrat
Coût	10 000 € annuels
Sources de financement	PRSE – Projet Régional Santé Environnement Ville de La Roche-sur-Yon CAF pour actions vers familles/jeunes parents Bailleurs sociaux

FICHE ACTION N°5 : RENFORCER LA PRATIQUE DES MODES DE DEPLACEMENTS DOUX

Développer des pratiques de déplacements respectueuses de l'environnement et favorable à la santé des Yonnais.

Objectif 1 Action	<p><i>Prendre en compte l'objectif général du Centre Vélo : multiplier par 4 les déplacements à vélo en 6 ans sur le territoire.</i></p> <p>↗ Soutenir la feuille de route établie par le Centre Vélo : adoption d'un Plan Vélo, développement d'un réseau cyclable sécurisé, complémentarité entre différents modes de transport et les piétons, éduquer et inciter à la pratique du vélo.</p> <p>➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Centre Vélo – La Roche-sur-Yon Vendée Cyclisme.</p> <p>➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Mission Santé Publique et Direction Espaces Publics de la Ville.</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>Nombre d'actions de la feuille de route réellement mise en place par le Centre Vélo.</p>
Objectif 2	<p><i>Promouvoir l'activité physique régulière par la mise en place d'une signalétique piétonne sur le territoire.</i></p>
Action	<p>↗ Mettre en œuvre une signalétique piétons-cycles en cœur de ville pour faciliter le déplacement.</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>Nombre de panneaux de signalisation créés.</p>
	<p>Qualité de la signalisation (facilité du repérage dans l'espace public).</p>
Objectif 3	<p><i>Faire prendre conscience des distances, souvent courtes, qu'il est possible de réaliser à pied en milieu urbain.</i></p>
Action	<p>↗ Poursuivre la mise en œuvre jusqu'à l'aboutissement de la carte de déplacement piétonne à l'échelle de chaque quartier.</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>Développement de la carte de déplacement piétonne à l'échelle d'autres quartiers (3).</p>
	<p>Satisfaction des habitants sur l'outil.</p>
Public(s) cible(s)	<p>Habitants et usagers de la Ville.</p>
Territoire d'intervention	<p>Ville de La Roche-sur-Yon</p>
Calendrier prévisionnel	<p>Toute la durée du Contrat</p>
Coût total de l'action	<p>10 000 € annuels</p>
Sources de financement	<p>Crédits alloués par le Centre Vélo</p>
	<p>Ville de La Roche-sur-Yon</p>

FICHE ACTION N°6 : PREVENTION ET COVID-19

Soutenir la lutte contre la COVID-19 au niveau local

Objectif 1	<p><i>Faciliter l'accès le dépistage de la COVID-19 dans des territoires concernés par des difficultés d'accès aux soins et évaluer le niveau de circulation du virus.</i></p> <p>↗ Déployer des opérations de dépistage organisé à visée préventive, gratuite et ouverte à tous, sur le territoire de La Roche-sur-Yon.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Agence Régionale de Santé – DT85, Mission Santé Publique – Ville de La Roche-sur-Yon. ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Laboratoire Biorylis, Préfecture de Vendée, Protection Civile, SDIS, CPAM 85 (contact tracing), Cellule territoriale d'appui à l'isolement (CTAI). <p>Nombre d'habitants testés.</p> <p>Nombre de personnes testées positives au COVID-19.</p>
Objectif 2	
Indicateurs d'évaluation	<p><i>Informer, sensibiliser et accompagner les habitants pendant la crise sanitaire.</i></p> <p>↗ Mettre en place des actions de prévention, en co-construction avec les partenaires du territoire, pour informer les habitants et répondre à leur questionnement dans le cadre de la crise sanitaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Mission Santé Publique – Ville de La Roche-sur-Yon. ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Réseau Asalée, ANPAA 85, EVEA La Métairie, AIDES, Espace Entour'âge, association Du Pain sur la Planche, ADAPEI ARIA, CDOS 85, professionnels libéraux. <p>Nombre d'habitants rencontrés pour échanger.</p> <p>Niveau de satisfaction des partenaires impliqués.</p>
Indicateurs d'évaluation	
Objectif 3	<p><i>Dispenser une information fiable et actualisée sur la COVID et les mesures protectrices auprès des habitants</i></p> <p>↗ Participer au déploiement du réseau des Ambassadeurs Santé sur le territoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Agence Régionale de Santé. ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Mission Santé Publique – Ville de La Roche-sur-Yon, CPAM 85. <p>Nombre d'ambassadeurs santé formés sur le territoire chaque année (20 ?)</p>
Indicateurs d'évaluation	
Objectif 4	<p><i>Lutter contre l'apparition de formes graves de la maladie.</i></p> <p>↗ Assurer, en lien avec les autres institutions, la gestion du Centre de Vaccination du Bourg-sous-La-Roche.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Ville de La Roche-sur-Yon ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : ARS, CHD, CPTS, professionnels de santé libéraux, Préfecture de Vendée, CPAM 85.
Indicateurs d'évaluation	
Public(s) cible(s)	Grand public
Territoire d'intervention	Ville de La Roche-sur-Yon
Calendrier prévisionnel	Durée de l'épidémie
Coût	3 000 € à 5 000 € annuels
Sources de financement	Mission Santé Publique - Ville de La Roche-sur-Yon / Agence Régionale de Santé/CPAM 85.

AXE 2

SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE

FICHE ACTION N°7 : DEVELOPPER ET RENFORCER LA COORDINATION ET LA LISIBILITE ENTRE LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Développer et renforcer la coordination et la lisibilité entre les acteurs de territoire œuvrant sur le champ de la parentalité.

Objectif 1	<i>Favoriser l'interconnaissance entre les acteurs exerçant dans le champ de la parentalité et les parents eux-mêmes.</i>
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Valoriser le REAAP comme lieu ressource pour la mise en relation et l'appui des partenaires sur les questions relatives à la parentalité et comme lieu d'information pour les habitants. <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : REAAP local. ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : La Roche-sur-Yon Ville et Agglomération (Mission Santé Publique, Direction Communication). ↗ Informier les futurs parents sur les dispositifs de soutien et d'accompagnement à la parentalité existants : <ul style="list-style-type: none"> - Associer la Mission Santé Publique au projet « Parcours Naissance » piloté par la CPAM. - Poursuivre l'orientation des parents vers les offres existantes (travailleurs sociaux, CAF, Protection Maternelle et Infantile...). <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Vendée, Caisse d'Allocations Familiales de Vendée, Conseil Départemental de Vendée. ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Mission Santé Publique de la Ville, EPSM/Centre Winnicott (prévention/repérage lien mère-enfant), CHD de Vendée, Clinique Saint-Charles...
Indicateurs d'évaluation	Nombre de supports de communication distribués et/ou diffusés.
Objectif 2	<i>Développer des projets « Parentalité et Santé » répondant aux besoins des parents et communiquer sur ces projets.</i>
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Investir la Mission Santé Publique au sein ce réseau local pour le développement de projets relatifs à la santé au sens large. <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Mission Santé Publique de la Ville, REAAP local. ↗ Mettre en avant les nouveaux projets et initiatives impulsées localement sur le site internet « êtreparents85 » et assurer le relais de diffusion sur le site de la Ville. <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : La Roche-sur-Yon Ville et Agglomération (Mission Santé Publique, Direction Communication). ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Caisse d'Allocations Familiales de Vendée.
Indicateurs d'évaluation	Participation de la Mission Santé à l'ensemble des réunions du REAAP local. Nombre de nouveaux projets communiqués sur le site « êtreparent85 » et relayés sur le site de la Ville.
Public(s) cible(s)	Les parents de jeunes enfants
Territoire d'intervention	Ville de La Roche-sur-Yon
Calendrier prévisionnel	Toute la durée du Contrat
Coût total de l'action	500 € annuels
Sources de financement	CAF 85 Conseil Départemental de Vendée Ville de La Roche-sur-Yon

FICHE ACTION N°8 : ACCOMPAGNER LES PARENTS D'ENFANTS MALADES OU EN SITUATION DE HANDICAP

Soutenir et accompagner les parents d'enfants malades ou en situation de handicap dans leur quotidien.
Lutter contre l'isolement parental.

Objectif 1	<p><i>Mettre en avant les initiatives existantes sur le territoire et celles à venir pour accompagner les parents rencontrant des difficultés liées au handicap ou à la maladie d'un enfant.</i></p> <p>↗ Réaliser un état des lieux recensant l'ensemble des structures et partenaires qui assurent la mise en place de l'animation de groupe de parole sur le handicap ou la maladie d'un enfant.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Mission Santé Publique de la Ville. ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : REAAP local, Caisse d'Allocations Familiales de Vendée, ADAPEI ARIA (UMSS), AMAQY. <p>↗ Communiquer, auprès des professionnels de santé, sur l'offre de services proposée par la CAF et la MDPH pour faire face au handicap (adaptation du logement, temps de répit pour les proches, ouverture de droits à des prestations...).</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Caisse d'Allocations Familiales de Vendée, MDPH. ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Mission Santé Publique de la Ville (CLS et CMS), professionnels de santé libéraux. <p>↗ Engager une réflexion, en lien avec le Pôle Mère-Enfant du CHD, sur la mise en place d'actions à destination des parents dont l'enfant est hospitalisé.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Pôle Mère-Enfant du CHD, Travailleurs sociaux de la Caisse d'Allocations Familiales de Vendée. ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Mission Santé Publique de la Ville.
Indicateurs d'évaluation	<p>Réalisation du dossier faisant état des lieux des structures et partenaires présents sur le territoire qui assurent la mise en place de l'animation de groupe de parole sur le handicap ou la maladie d'un enfant (année 1, avant le développement des autres actions de la fiche).</p> <p>Nombre et type de lieux de distribution et de diffusion des supports de communication.</p>
Objectif 2	<p><i>Développer l'échange entre pairs (parents) autour des difficultés rencontrées et du bien-être de l'enfant.</i></p> <p>↗ Proposer des solutions adaptées pour réduire les freins à la participation des parents aux groupes de paroles (ex. Proposition de garde d'enfants par des professionnels formés au handicap ou des parents ayant les mêmes réalités de vie...).</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Mission Santé Publique de la Ville. ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : REAAP local, Caisse d'Allocations Familiales de Vendée, ADAPEI ARIA (UMSS). <p>↗ Développer de nouveaux groupes de parole sur le thème de la connaissance et de l'acceptation du handicap ou de la maladie d'un enfant.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Mission Santé Publique de la Ville, REAAP local. ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : ADAPEI ARIA (UMSS), Caisse d'Allocations Familiales de Vendée, Conseil Départemental de Vendée.
Indicateurs d'évaluation	<p>Nombre de solutions adaptées mises en œuvre pour favoriser la participation des parents le désirant aux groupes de parole.</p> <p>Nombre de nouveaux groupes de parole mis en place sur la connaissance et l'acceptation du</p>

	handicap ou de la maladie. Evolution du nombre de nouvelles personnes dans les groupes de parole déjà existants suite à la campagne de communication (au travers d'un questionnaire ou d'un échange bilan).
Public(s) cible(s)	Parents d'enfants en situation de handicap ou malades. Professionnels de santé.
Territoire d'intervention	Ville de La Roche-sur-Yon
Calendrier prévisionnel	Toute la durée du Contrat
Coût total de l'action	5 000 € annuels
Sources de financement	REAAP local (appel à projet) CAF 85 (dans le cadre de la Convention Territoriale Globale) Conseil départemental de Vendée

FICHE ACTION N°9 : DEVELOPPER DES ESPACES DE RENCONTRE PARENTS - ENFANTS.

Renforcer le lien familial et le lien social.

Lutter contre l'isolement parental.

Objectif 1	<i>Renforcer la communication auprès des parents sur les structures et actions existantes sur le territoire.</i>
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Réaliser un état des lieux des structures et actions existantes sur le territoire de la Ville (La Ronde, Ludobébé...) en lien avec la Convention Territoriale Globale. <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Mission Santé Publique de la Ville. ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Caisse d'Allocations Familiales de Vendée, REAAP local, Conseil Départemental de Vendée, AMAQY. ↗ Communiquer davantage sur ces structures et actions auprès des parents, en lien avec l'AMAQY, ainsi qu'auprès des professionnels de santé qui seront relais d'information : <ul style="list-style-type: none"> - <i>Mise à disposition de dépliants proposés par la CAF et le Conseil Départemental,</i> - <i>Mise à disposition de la plaquette de présentation de structures comme la Ronde.</i> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Mission Santé Publique de la Ville, AMAQY. ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Caisse d'Allocations Familiales de Vendée, Conseil Départemental de Vendée, structures et services existants sur le territoire (La Ronde...).
Indicateurs d'évaluation	<p>Nombre et types d'espaces de rencontre parents-enfants existants sur le territoire.</p> <p>Nombre de supports de communication réalisés.</p>
Objectif 2	<p><i>Favoriser l'interconnaissance entre les parents et le faire ensemble entre les parents et leurs enfants.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ↗ Développer de nouveaux temps de rencontre et projets innovants à destination des parents/enfants – parents/adolescents (ex. Ateliers d'éducation aux goûts, « Escape game » axé sur la santé...) dans des structures déjà existantes. <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Mission Santé Publique de la Ville. ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Caisse d'Allocations Familiales de Vendée, Conseil départemental de Vendée, MDA, AMAQY, REAAP local, 14 BIS – Centre d'information jeunesse, acteurs locaux œuvrant sur des thématiques en lien avec la santé (alimentation...). <p>Nombre de nouveaux temps de rencontre et projets innovants développés sur des lieux déjà existants et repérés par les parents.</p> <p>Niveau de satisfaction des parents et enfants présents sur ces temps (questionnaire ou échange bilan)</p>
Public(s) cible(s)	Les enfants et leurs parents
Territoire d'intervention	Ville de La Roche-sur-Yon
Calendrier prévisionnel	Toute la durée du Contrat
Coût total de l'action	2 500 € annuels
Sources de financement	<p>Ville de La Roche-sur-Yon</p> <p>REAAP (appel à projet)</p> <p>CAF 85 (dans le cadre de la Convention Territoriale Globale)</p>

AMBITION 2

ACCES AUX DROITS ET ACCES AUX SOINS

AXE 1

**FAVORISER L'ATTRACTIVITE DU
TERRITOIRE AFIN D'AMELIORER LA
DEMOGRAPHIE MEDICALE**

FICHE ACTION N°10 : FAVORISER LA DEMOGRAPHIE MEDICALE ET PARAMEDICALE EN INCITANT A L'EXERCICE PROFESSIONNEL COLLECTIF ET COORDONNE.

Permettre un accès aux soins à tous les Yonnais.

Garantir une démographie médicale cohérente et équilibrée sur le territoire et anticiper les futurs départs en retraite.

Garantir une offre de soins et un suivi global de qualité des patients.

Travail à mener collectivement – VILLE/DEPARTEMENT/CPTS/CHD/EPSM/CPAM)

Objectif 1 Actions	<p><i>Faciliter l'installation de nouveaux professionnels de santé sur le territoire.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ↗ Elaborer une cartographie du territoire afin d'évaluer les besoins actuels et futurs en terme d'offre médicale et paramédicale. <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Ville de La Roche-sur-Yon (Mission Santé Publique, Direction bâtiment...), Agence Régionale de Santé, Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, EPSM. ↗ Accompagner le développement de nouvelles Maisons de Santé Pluridisciplinaires en veillant à un maillage territorial cohérent (recherche de locaux, développement de projet en commun, apport d'éléments de diagnostic...) <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Ville de La Roche-sur-Yon (Mission Santé Publique, Direction bâtiment...), Agence Régionale de Santé, Union Régionale des Professionnels de Santé, Communauté Professionnelle Territoriale de Santé. ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Professionnels de santé. ↗ Favoriser l'accueil des stagiaires sur le territoire. <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Ville de La Roche-sur-Yon ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Agence Régionale de Santé, Union Régionale des Professionnels de Santé, Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, AGUMY, MSP, EPSM, Université de Nantes, Facultés des études paramédicales. ↗ Développer le projet de pépinière médicale facilitant l'installation de jeunes médecins. <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Ville de La Roche-sur-Yon. ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Institut de Formation des Professionnels de Santé, Agence Régionale de Santé, Centre Hospitalier Départemental, EPSM (attractivité professions de la psychiatrie), Chambres consulaires (recherche d'un travail pour le conjoint), CAF 85 (mode de garde des enfants si il y en a), Université de Nantes, Facultés des études paramédicales.
Indicateurs d'évaluation	<p>Cartographie élaborée</p> <p>Nombre de nouveaux projets de maisons de santé lancés.</p> <p>Nombre d'étudiants en médecine souhaitant bénéficier de la bourse.</p>
Objectif 2 Actions	<p><i>Soutenir le développement des liens inter-secteurs et inter-professionnels.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ↗ Mener une réflexion sur l'exercice partagé de professionnels de santé (Ville/Hôpital). <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Centre Hospitalier Départemental, Professionnels de santé libéraux (Maisons de Santé Pluriprofessionnelles), Centre Municipal de Santé, Communauté Professionnelle Territoriale de Santé. ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Mission Santé Publique de la Ville. ↗ Poursuivre les rencontres de la Communauté Médicale pour échanger sur l'offre de soins existante et les stratégies à adopter. <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Mission Santé Publique de la Ville.

Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Professionnels de santé installés sur le territoire. ↗ Faciliter le développement des nouvelles professions de santé : Infirmier ASALEE, infirmier en pratique avancée, assistant médical. ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Agence Régionale de Santé, Caisse Primaire d'Assurance Maladie 85. ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Mission Santé Publique (Contrat Local de Santé + Centre Municipal de Santé), Maisons de Santé Pluridisciplinaires des Forges et Ramon. <p>Nombre de réunions menées dans le cadre de la Communauté Médicale (2 par an). Nombre de nouveaux professionnels de santé (IDE Asalée, assistants médicaux, IDE en pratique avancée) et lieux d'exercice de ces nouveaux professionnels (couverture territoriale).</p>
Objectif 3 Action	<p><i>Renforcer la communication auprès des professionnels/futurs professionnels de santé sur les nouvelles façons d'exercer.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ↗ Poursuivre la stratégie de communication pour attirer de nouveaux professionnels de santé sur le territoire : campagne de communication ciblée, participation aux événements réunissant étudiants en médecine... ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Ville de La Roche-sur-Yon (Direction de la Communication, Mission Santé Publique), Union Régionale des Professionnels de Santé Pays de la Loire. ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Institut de Formation des Professionnels de Santé, Centre Hospitalier Départemental, AGUMY, Université de Nantes, Facultés des études paramédicales. <p>Nombre de temps d'information menés auprès des étudiants en médecine. Nombre et type de lieux de distribution et de diffusion des supports de communication.</p>
Public(s) cible(s)	Professionnels de santé, étudiants en médecine.
Territoire d'intervention	Ville de La Roche-sur-Yon
Calendrier prévisionnel	Pour toute la durée du Contrat / Priorité 2021-2022
Coût total de l'action	75 000€ annuels
Sources de financement	Agence Régionale de Santé Région Pays de la Loire Ville de La Roche-sur-Yon CPAM 85

FICHE ACTION N°11 : MENER UNE REFLEXION SUR DES MOYENS DE TRANSPORT INNOVANTS POUR LES RENDEZ-VOUS MEDICAUX

Lutter contre les inégalités d'accès aux soins liées à la mobilité.
Lutter contre le non-recours aux soins.

Objectif 1	Connaitre les difficultés d'accès aux soins liées à la mobilité.
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Réaliser une enquête exposant les raisons de la diminution des consultations médicales à domicile par les médecins. ↗ Sensibiliser les médecins sur les raisons du non-recours aux soins liées à la mobilité et sur les dispositifs de prise en charge existants. <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Mission Santé Publique ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Professionnels de santé, Caisse Primaire d'Assurance Maladie 85, Complémentaires Santé.
Indicateurs d'évaluation	<p>Création d'un questionnaire.</p> <p>Création du document synthèse reprenant l'ensemble des raisons de la diminution des consultations médicales à domicile par les médecins.</p> <p>Nombre d'outils mis en place pour sensibiliser les médecins sur les dispositifs de prise en charge existants (réunions d'information ? Flyers ?...)</p>
Objectif 2	Pallier les difficultés de mobilité des habitants pour l'accès aux soins.
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Communiquer davantage auprès professionnels de santé et des habitants sur les moyens de transports solidaires déjà existants. <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Ville de La Roche-sur-Yon (Mission Santé Publique, Direction Communication). ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Référents des déplacements solidaires. ↗ Développer des moyens de transports alternatifs permettant aux habitants d'avoir accès à l'offre de soins (ex. achat d'un véhicule adapté aux personnes à mobilité réduite, mise à disposition d'un véhicule du parc des EHPAD, expérimentation de transports partagés). <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Direction Action Sociale, Santé, Solidarité (Mission Santé Publique, CCAS) ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : organismes d'assurance maladie obligatoires et complémentaires (CPAM 85, Mutualités, Complémentaires santé).
Indicateurs d'évaluation	<p>Nombre de nouveaux moyens de transports développés pour répondre aux besoins des habitants</p> <p>Evolution du taux de recours aux nouveaux moyens de transports.</p>
Public(s) cible(s)	Tout public, et notamment le public isolé (précarité, grand âge, situation de handicap...)
Territoire d'intervention	Ville de La Roche-sur-Yon
Calendrier prévisionnel	Pour toute la durée du Contrat
Coût total de l'action	10 000 €
Sources de financement	CPAM 85, MSA 44-85, Complémentaires santé, Conseil départemental 85, ARS

FICHE ACTION N°12 : ENCOURAGER LA MISE EN PLACE DE COLLECTIFS SANTE

Favoriser la santé communautaire, regroupant habitants et professionnels d'un quartier.

Développer le pouvoir et les capacités d'agir des habitants

Objectif 1	<i>Développer, avec et pour les habitants, des projets et actions de santé publique répondant à leurs besoins.</i>
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Poursuivre le développement de nouveaux projets de Santé Publique menés par le Collectif Santé des Forges. ↗ Favoriser l'émergence de nouveaux collectifs regroupant professionnels et habitants d'un même quartier : quartier Pyramides et/ou Généraudière. <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'actions</u> : Mission Santé Publique de la Ville. ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Maisons de Santé de Forges et Ramon, Centre Municipal de Santé, AMAQY, habitants, acteurs locaux présents sur le quartier (ADAPEI ARIA, écoles...).
Indicateurs d'évaluation	<p>Mise en place du collectif santé aux Pyramides.</p> <p>Nombre d'habitants impliqués dans ces collectifs et raisons de cette implication.</p> <p>Nombre d'actions de prévention mises en œuvre par ces collectifs.</p>
Public(s) cible(s)	Habitants et professionnels des quartiers
Territoire d'intervention	Ville de La Roche-sur-Yon
Calendrier prévisionnel	Pour toute la durée du Contrat
Coût total de l'action	1500 € annuels
Sources de financement	Agence Régionale de Santé Ville de La Roche-sur-Yon

AXE 2

PROMOUVOIR LE REPERAGE,
L'ORIENTATION ET
L'ACCOMPAGNEMENT DES
PROFESSIONNELS ET HABITANTS POUR
L'ACCES AUX DROITS ET AUX SOINS

FICHE ACTION N°13 : DEVELOPPER LA VISIBILITE ET LA COMMUNICATION AUPRES DES YONNAIS SUR L'OFFRE DU TERRITOIRE EN TERMES D'ACCES AUX SOINS ET AUX DROITS

Apporter aux Yonnais la connaissance des offres du territoire en termes d'accès aux droits et aux soins.
Lutter contre le non-recours entraîné par la méconnaissance.

Objectif 1	<p><i>Promouvoir et communiquer sur les structures et dispositifs d'aide à l'accès aux soins et aux droits auprès des habitants mais aussi des professionnels.</i></p>
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Communiquer, en lien avec la CPAM de la Vendée, sur les différents dispositifs d'accès à une complémentaire santé auprès des publics en situation de précarité et auprès des professionnels relais. <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : CPAM 85, Mission Santé Publique de la Ville. ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Associations caritatives, SAMU social, distributions alimentaires et épicerie solidaires... ↗ Accompagner la mise en place d'un Forum Santé-Social-Médico-social en y associant l'ensemble des acteurs du territoire. <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : La Roche-sur-Yon Ville et Agglomération (Mission Santé Publique, Direction Communication). ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : La Roche-sur-Yon Ville et Agglomération (CCAS, Espace Entour'âge), AMAQY, acteurs locaux exerçant dans le domaine social, médico-social et de la santé. ↗ Créer un outil de communication recensant l'ensemble des informations importantes relatives à l'accès aux droits et aux soins (cabinets médicaux, services sociaux...). <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Ville de La Roche-sur-Yon (Mission Santé Publique, Direction Communication). ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : L'ensemble des structures et services d'accès aux droits et aux soins. ↗ Promouvoir le nouveau dispositif numérique La Boussole des Jeunes (onglet santé) à destination des 16-30 ans sur le territoire de la Ville. <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Centre Régionale Information Jeunesse – Coordinatrice du dispositif (14BIS Centre Information Jeunesse) ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Mission Santé Publique de la Ville, IREPS, CIDFF, Mission Locale, Maison départementale des adolescents, Centre fédératif de prévention et de dépistage, Agence Régionale de Santé...
Indicateurs d'évaluation	<p>Nombre de supports de communication diffusés auprès des publics en situation de précarité et auprès des professionnels relais. Mise en place du forum une fois par an, impliquant l'ensemble des partenaires concernés. Création de l'outil (annuaire, flyer ?) recensant l'ensemble des informations importantes relatives à l'accès aux droits et aux soins (cabinets médicaux, services sociaux...). Nombre de jeunes qui utilisent la Boussole tous les ans. Evolution du taux de recours au dispositif chaque année.</p>
Public(s) cible(s)	<p>Habitants et professionnels Jeunes yonnais de 16-30 ans</p>
Territoire d'intervention	<p>Ville de La Roche-sur-Yon</p>

Calendrier prévisionnel	Pour toute la durée du Contrat
Coût total de l'action	5 000 €
Sources de financement	Agence Régionale de Santé / Ville de La Roche-sur-Yon / CPAM 85 Budget alloué pour le déploiement d'un plan de communication de la Boussole des jeunes.

FICHE ACTION N°14 : REPERER LES PERSONNES VULNERABLES ET ISOLEES NE SOLICITANT PAS LES STRUCTURES RESSOURCES

Lutter contre l'isolement des personnes.

Lutter contre le non recours.

Développer la dynamique « d'aller vers » sur le territoire.

Objectif 1	<i>Développer un réseau relationnel pour redonner aux personnes isolées le goût du contact avec autrui et prévenir le mal-être.</i>
Action	<p>↗ Expérimenter un réseau de « bienveillance de quartier », en nommant et formant des référents bénévoles volontaires sur chaque quartier de la Ville pour aller à la rencontre des publics isolés.</p> <p>➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : AMAQY, Mission Santé Publique de la Ville.</p> <p>➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Habitants référents volontaires, EPSM (équipe mobile psychiatrie précarité et CMP pour le repérage des adultes et enfants).</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>Nombre de personnes intéressées et impliquées pour être référents bénévoles (2 par quartier).</p> <p>Nombre d'habitants isolés rencontrés grâce au réseau de bienveillance de quartier.</p>
Objectif 2	<i>Outiler et informer les professionnels et bénévoles de terrain accompagnant des publics précaires sur les dispositifs d'accès aux droits et aux soins existants sur le territoire (relais d'information).</i>
Action	<p>↗ Développer un partenariat avec l'ensemble des associations caritatives afin d'organiser des temps de formation et d'information auprès des professionnels et bénévoles sur l'accès aux soins et aux droits (idée d'une convention globale CPAM/associations caritatives).</p> <p>➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Mission Santé Publique, CPAM 85.</p> <p>➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Direction Proximité et Citoyenneté de la Ville (éducateurs de prévention, médiateurs sociaux), associations caritatives, Samu Social, association Passerelle, distributions alimentaires, épiceries solidaires...</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>Nombre d'associations caritatives adhérentes au projet de repérage des personnes vulnérables.</p> <p>Nombre de temps de formation et d'information menées auprès des professionnels et bénévoles (1 formation pour 10 personnes).</p>
Public(s) cible(s)	Publics en situation de précarité et isolés
Territoire d'intervention	Ville de La Roche-sur-Yon
Calendrier prévisionnel	Pour toute la durée du Contrat
Coût total de l'action	3 000 € annuels
Sources de financement	Ville de la Roche-sur-Yon (Mission Santé Publique, Service Politique de la Ville...), CPAM 85

AXE 3

PRISE EN COMPTE DE LA SANTE MENTALE

FICHE ACTION N°15 : ENGAGER LA MISE EN ŒUVRE D'UN CONSEIL LOCAL EN SANTE MENTALE

Accompagner la déclinaison du Projet Territorial de Santé Mentale.

Développer une stratégie locale de promotion de la santé mentale répondant aux besoins de la population mais aussi des professionnels du territoire.

Objectif 1	<i>Favoriser une culture commune et l'appropriation du dispositif par les acteurs du territoire, professionnels et habitants, pour répondre aux problématiques de santé mentale sur le territoire.</i>
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Recenser les acteurs de la Santé Mentale présents sur le territoire. ↗ Sensibiliser les élu(e)s et les acteurs sur l'intérêt de mettre en place un Conseil Local en Santé Mentale. ↗ Identifier les parties prenantes et former l'instance de gouvernance. ↗ Identifier les modalités de mise en œuvre et les actions prioritaires à développer (en lien avec le Contrat Local de Santé). <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Elu(e)s ayant une délégation en lien avec la thématique, Mission Santé Publique de la Ville, EPSM Georges Mazurelle, ARS. ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Professionnels de santé, social, insertion, éducation, logement (bailleurs...), police, service prévention/sécurité, organismes de tutelle...
Indicateurs d'évaluation	<p>Nombre de rencontres programmées et réalisées pour la mise en place de ce CLSM</p> <p>Implication des partenaires (professionnels, élus, bénévoles, habitants)</p> <p>Signature d'un CLSM</p>
Public(s) cible(s)	Professionnels et habitants
Territoire d'intervention	Ville de La Roche-sur-Yon
Calendrier prévisionnel	Toute la durée du Contrat Local de Santé.
Coût total de l'action	3 000 €
Sources de financement	<p>Crédits alloués dans le cadre du Projet Territorial de Santé Mentale</p> <p>Agence Régionale de Santé</p> <p>Ville de La Roche-sur-Yon</p>

FICHE ACTION N°16 : FORMATION DES PROFESSIONNELS SUR LES NOTIONS DE SANTE MENTALE ET LES TROUBLES PSYCHIQUES

**Accompagner la déclinaison du Projet Territorial de Santé Mentale.
Former sur la thématique de la santé mentale et des troubles psychiques.
Destigmatiser la notion de santé mentale et troubles psychiques.**

Objectifs	<i>Outiller et développer les connaissances et compétences des professionnels et bénévoles rencontrant des difficultés face à la maladie psychique afin de prévenir les situations à risques. Développer une culture commune autour de la notion de santé mentale et favoriser l'interconnaissance entre les acteurs.</i>
Actions	<p>↗ Organiser, en lien avec l'EPSM Mazurelle, des formations auprès des professionnels et bénévoles du secteur social et associatif sur la notion de santé mentale et troubles psychiques.</p> <p>➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : EPSM Georges Mazurelle par le biais du Projet Territorial de Santé Mentale, Mission Santé Publique de la Ville.</p> <p>➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Professionnels et bénévoles volontaires du secteur social et associatif rencontrant des difficultés face à la maladie psychique, AMAQY, CPTS Centre Vendée.</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>Nombre et type de formation mise en œuvre (1 formation pour un groupe de 10 professionnels)</p> <p>Nombre et types de professionnels et bénévoles inscrits à cette formation.</p> <p>Niveau de satisfaction des professionnels et bénévoles inscrits à cette formation (questionnaire, échange bilan en fin de formation).</p>
Public(s) cible(s)	Professionnels et bénévoles du secteur social et associatif intéressés
Territoire d'intervention	Ville de La Roche-sur-Yon
Calendrier prévisionnel	2021-2022
Coût total de l'action	5000 € annuels
Sources de financement	<p>Crédits alloués dans le cadre du Projet Territorial de Santé Mentale</p> <p>Agence Régionale de Santé</p> <p>Ville de La Roche-sur-Yon</p>

FICHE ACTION N°17 : SENSIBILISER AU MAINTIEN D'UNE BONNE SANTE MENTALE ET LUTTER CONTRE LA STIGMATISATION.

Tendre vers une conception positive de la santé mentale.

Lutter contre les discriminations et l'exclusion sociale en faisant évoluer les représentations de la population sur la santé mentale.

Objectifs 1	<i>Sensibiliser la population sur l'importance de prendre soin de sa santé mentale autant que sa santé physique.</i>
Action	<p>↗ Développer une campagne de communication pour promouvoir le maintien d'une bonne santé mentale.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ <u>Pilotes/référents d'action</u> : La Roche-sur-Yon Ville et Agglomération (Mission Santé Publique, Direction de la Communication). ➢ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : acteurs de la santé mentale (EPSM Georges Mazurelle, ADAPEI ARIA, GEM « Le Bout du Tunnel », UNAFAM).
Indicateurs d'évaluation	<p>Plan de communication établi Satisfaction des habitants sur la campagne de communication (action aller vers dans la rue ?)</p>
Objectif 2	<i>Développer le pouvoir d'agir et l'estime de soi de la population.</i>
Action	<p>↗ Déployer un programme de développement des compétences psychosociales à destination des adultes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Mission Santé Publique de la Ville, IREPS. ➢ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : ADAPEI ARIA, GEM « Le Bout du Tunnel », AMAQY.
Indicateurs d'évaluation	<p>Convention signée entre la Mission Santé et l'IREPS Nombre de journées menées Nombre d'usagers impliqués.</p>
Objectif 3	<i>Favoriser l'échange et l'entraide mutuelle par les pairs pour développer un regard positif sur la maladie mentale.</i>
Actions	<p>↗ Soutenir et participer à la mise en place de la Bibliothèque des Livres Vivants : témoignages de personnes atteintes de troubles psychiques, familles et/ou professionnels.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ <u>Pilotes/référents d'action</u> : IUP ADAPEI ARIA, GEM « Le Bout du Tunnel », Mission Santé Publique de la Ville. ➢ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : La Roche-sur-Yon Ville et Agglomération (Direction de la Communication, Médiathèque Benjamin Rabier). <p>↗ Soutenir et participer à la mise en place des Semaines d'Information sur le Santé Mentale :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ <u>Pilotes/référents d'action</u> : EPSM Georges Mazurelle. ➢ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : La Roche-sur-Yon Ville et Agglomération (Mission Santé Publique, Direction de la Communication), UNAFAM, ADAPEI ARIA, GEM « Le Bout du Tunnel, Conseil Départemental de Vendée, AREAMS, <p>↗ Soutenir et participer à la mise en place de cafés-débats.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ <u>Pilotes/référents d'action</u> : ADAPEI ARIA. ➢ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Mission Santé Publique de la Ville, AMAQY.
Indicateurs d'évaluation	<p>Mener une BLV par an. Nombre de nouveaux participants impliqués chaque année dans la construction et la mise en œuvre de l'action BLV (2 personnes supplémentaires chaque année). Nombre d'actions menées sur le territoire de la Ville dans le cadre des SISM (3/4 actions). Nombre de cafés-débats mis en place sur une année en concertation avec l'ADAPEI ARIA (2).</p>

Public(s) cible(s)	Les habitants, les usagers en santé mentale et leurs proches, les professionnels de santé ou concourant aux soins.
Territoire d'intervention	Ville de La Roche-sur-Yon
Calendrier prévisionnel	Pour toute la durée du Contrat
Coût total de l'action	2500 € annuels
Sources de financement	Agence Régionale de Santé EPSM Georges Mazurelle (Crédits alloués dans le cadre des SISM) Mission Santé Publique de la Ville

FICHE ACTION N°18 : DEVELOPPER DES ACTIONS EN DIRECTION DE L'ENTOURAGE

Apporter une aide aux familles pour faire face aux troubles psychiques d'un proche

Objectif 1 Action Indicateurs d'évaluation	<p><i>Asseoir la place de l'UNAFAM auprès des habitants.</i></p> <p>↗ Développer une campagne de communication à destination des habitants pour favoriser la visibilité de l'UNAFAM sur le territoire.</p> <p>➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : UNAFAM, Mission Santé Publique de la Ville.</p> <p>➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Direction de la Communication de la Ville.</p> <p>Nombre et types de supports de communication réalisés pour favoriser la visibilité de l'UNAFAM.</p>
Objectif 2 Action Indicateurs d'évaluation	<p><i>Outiller les proches aidants en développant l'acquisition de connaissances sur le handicap psychique.</i></p> <p>↗ Développer des formations, en lien avec l'UNAFAM, auprès des familles / proches de personnes ayant des troubles psychiques.</p> <p>➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : UNAFAM, Mission Santé Publique de la Ville.</p> <p>➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Ecole des parents et des éducateurs 85</p> <p>Nombre de familles/proches inscrits aux formations proposées par l'UNAFAM.</p> <p>Nombre de familles/proches ayant une meilleure connaissance sur les maladies, le handicap psychique, les offres de soins et les structures spécialisées suite à la formation.</p>
Public(s) cible(s)	<p>Familles/entourage des personnes ayant des troubles psychiques.</p> <p>Professionnels accueillant le public et pouvant faire face aux troubles psychiques.</p>
Territoire d'intervention	<p>Ville de La Roche-sur-Yon</p>
Calendrier prévisionnel	<p>Pour toute la durée du Contrat</p>
Coût total de l'action	<p>1 500 € annuels</p>
Sources de financement	<p>UNAFAM</p> <p>Ville de La Roche-sur-Yon</p>

AMBITION 3

ACCOMPAGNEMENT DE LA LONGEVITE
ACCRUE.

AXE 1

**LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES
PERSONNES AGEES**

FICHE ACTION N°19 : DEVELOPPER UNE REFLEXION ET DES ACTIONS AUTOUR DE L'HABITAT INCLUSIF ET PARTAGE

Proposer une offre d'habitat inclusif et partagé sur le territoire de la Ville pour répondre aux besoins des seniors

Objectifs	<p><i>Participer à la réflexion sur le développement de nouvelles formes d'habitat adapté au vieillissement et à la perte d'autonomie.</i></p> <p><i>Prendre en compte la parole des seniors dans la prise de décisions les concernant.</i></p>
Action	<p>➤ Soutenir et participer à la dynamique partenariale (professionnels – usagers) engagée par l'Espace Entour'âge pour développer de nouveaux projets autour du parcours résidentiel et lien social des séniors : nouvelles structures, ouverture des structures vers l'extérieur...</p> <p>➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Espace Entour'âge.</p> <p>➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : La Roche-sur-Yon Ville et Agglomération (Mission Santé Publique, Direction Aménagement/Urbanisme, Direction Habitat et Hébergement), MSA 44-85, usagers et associations d'usagers, AMAQY...</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>Nombre de rencontres partenariales organisées (2 par an).</p> <p>Nombre d'habitants mobilisés dans la prise de décision les concernant lors de ces réunions (3 personnes présentes dans le groupe de travail).</p> <p>Nombre et types de nouvelles démarches/actions entreprises émanant de ces rencontres.</p>
Public(s) cible(s)	Les seniors
Territoire d'intervention	Ville de La Roche-sur-Yon
Calendrier prévisionnel	Toute la durée du Contrat Local de Santé
Coût total de l'action	1 000 € annuels
Sources de financement	Ville et Agglomération de La Roche-sur-Yon Structures privées gestionnaires

FICHE ACTION N°20 : DEFINIR LA NOTION D'ISOLEMENT DES PERSONNES AGEES ET ACCENTUER LE REPERAGE EN MUTUALISANT LES INFORMATIONS ET EN DEVELOPPANT LE TRAVAIL EN RESEAU

Rompre, de manière collective, l'isolement des personnes âgées à domicile.

Objectif	<i>Développer la réflexion commune entre les acteurs bénévoles et professionnels du territoire sur le repérage des personnes âgées isolées à domicile.</i>
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Informer la Mission Santé Publique (via l'Espace Entour'âge) de la tenue des réunions du réseau MONALISA regroupant l'ensemble des partenaires concernés par l'isolement des personnes âgées. ↗ Créer un document en commun et émanant de ce groupe de travail pour mettre en avant l'offre du territoire en termes de services et d'activités pour lutter contre l'isolement des personnes âgées. ↗ Déployer la communication de ce document dans les lieux stratégiques (Espace Entour'âge, cabinets médicaux, services municipaux accueillant du public, Roche Plus...) pouvant être fréquentés par ces personnes âgées isolées. <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : réseau MONALISA. ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Mission Santé Publique de la Ville.
Indicateurs d'évaluation	<p>Nombre de réunions menées dans le cadre de ce groupe de travail (2 par an). Création du document informatif / Lisibilité et adaptation (adapté au public) du document créé. Nombre de séniors isolées ayant reçu le document.</p>
Public(s) cible(s)	Les personnes âgées isolées, les professionnels et bénévoles œuvrant dans ce champ
Territoire d'intervention	Ville de La Roche-sur-Yon
Calendrier prévisionnel	Toute la durée du Contrat Local de Santé
Coût total de l'action	2 000 € annuels
Sources de financement	Ville et Agglomération de La Roche-sur-Yon Agence Régionale de Santé Conseil départemental (Conférence des Financeurs)

AXE 2

CHANGER LE REGARD DE LA
POPULATION SUR LES SENIORS ET
DEVELOPPER LA PARTICIPATION
CITOYENNE DE CE PUBLIC

FICHE ACTION N°21 : VALORISER LA DYNAMIQUE « VILLE AMIE DES AINES »

Développer une image positive de l'avancée en âge

Objectif	<i>Favoriser l'intégration des seniors dans tous les domaines de la vie locale en poursuivant la dynamique VADA développée à l'échelle de l'Agglomération.</i>
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Assurer la poursuite des actions déjà mises en place dans le cadre de cette dynamique (D-marche, Music'O'Seniors, groupes de convivialité...). <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Espace Entour'âge. ↗ Amplifier la dynamique VADA Agglo en développant de nouveaux projets en lien avec les habitants (ex. Pass séniors culture et loisirs). <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Espace Entour'âge. ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Mission Santé Publique, AMAQY. ↗ Désigner un « ambassadeur VADA » par quartier pour informer sur cette dynamique existante et donner envie à de nouveaux seniors de s'investir dans la vie locale : information par les pairs. <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Espace Entour'âge. ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Mission Santé Publique, AMAQY.
Indicateurs d'évaluation	Nombre de nouveaux projets mis en place chaque année (1) Nombre d'habitants ambassadeurs VADA.
Public(s) cible(s)	Les seniors
Territoire d'intervention	Ville de La Roche-sur-Yon
Calendrier prévisionnel	Toute la durée du Contrat Local de Santé
Coût total de l'action	3 000 € annuels
Sources de financement	Ville et Agglomération de La Roche-sur-Yon Conférence des Financeurs

FICHE ACTION N°22 : FAIRE EVOLUER LE REGARD DES HABITANTS SUR LES EHPAD

Promouvoir une image positive des EHPAD en faisant évoluer le regard des habitants

Objectif 1 Action	<p><i>Favoriser un regard bienveillant et positif sur les EHPAD auprès des habitants et des futurs professionnels en les décrivant comme véritables lieux de vie.</i></p>
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Proposer, lors de la semaine bleue, les portes ouvertes des EHPAD avec la participation du personnel et des résidents (exposition de la vie dans l'établissement et des sorties réalisées, goûters conviviaux, stand pour les personnes qui souhaiteraient avoir des informations sur l'entrée en EHPAD...). ↗ Développer un lien entre EHPAD et établissements scolaires/de formation (Lycées, IFAS...) pour pouvoir la vie en EHPAD auprès des futurs professionnels. <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Centre Communal d'Action Sociale – EHPAD ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Mission Santé Publique.
Indicateurs d'évaluation	<p>Nombre d'EHPAD proposant une porte ouverte lors de la semaine bleue (3 sur les 5). Nombre d'actions mises en place dans ce cadre.</p>
Objectifs 2 Action	<p><i>Développer l'ouverture des établissements vers l'extérieur</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuivre la mise en place d'animations dans les structures ouvertes sur l'extérieur et notamment sur son quartier d'implantation (ex. faire entrer la culture dans les EHPAD). ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Centre Communal d'Action Sociale – EHPAD ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Mission Santé Publique, AMAQY, Grand Air, Direction de la communication de la Ville.
Indicateurs d'évaluation	<p>Nombre d'EHPAD s'engageant dans la démarche d'ouverture vers l'extérieur (3 sur les 5) Motivation et satisfaction des personnels et résidents sur l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur. Nombre d'habitants du quartier participants aux animations de l'EHPAD.</p>
Objectifs 3 Action	<p><i>Favoriser le lien intergénérationnel au sein des EHPAD.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ↗ Déployer un partenariat EHPAD – Structures accueillant des enfants/jeunes pour le développement d'actions intergénérationnelles afin de permettre aux enfants/jeunes d'avoir une image positive sur ces structures et sur la personne âgée. ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Centre Communal d'Action Sociale – EHPAD ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Groupes scolaires publics et privés, AMAQY, Structures de petite enfance, Conseil Municipal des Jeunes, Accueils de loisirs, Instituts médicaux-éducatifs...
Indicateurs d'évaluation	<p>Convention établie entre l'EHPAD et la structure petite enfance/ enfance. Nombre d'actions intergénérationnelles mises en place (1 par an au minimum).</p>
Public(s) cible(s)	<p>Les seniors</p>
Territoire d'intervention	<p>Ville de La Roche-sur-Yon</p>
Calendrier prévisionnel	<p>Toute la durée du Contrat Local de Santé</p>
Coût total de l'action	<p>3 000 € annuels</p>
Sources de financement	<p>Ville de La Roche-sur-Yon Conférence des Financeurs</p>

AXE 3

**FACILITER L'ACCES AUX SOINS POUR
PREVENIR LE NON-RECOURS**

FICHE ACTION N°23 : RENFORCER LE ROLE DE L'ESPACE ENTOUR'AGE COMME GUICHET UNIQUE SUR LA PREVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

Lutter contre le non-recours

Objectif 1	<i>Valoriser l'Espace Entour'âge comme lieu ressource sur toutes les questions relatives à la prévention de la perte d'autonomie et la lutte contre l'isolement.</i>
Actions	<p>↗ Communiquer auprès du grand public et des partenaires sur cette offre de prévention (informations, documentation, conseils...) que propose l'Espace Entour'âge à destination des personnes vieillissantes et de leurs proches aidants.</p> <p>➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : Espace Entou'âge.</p> <p>➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : La Roche-sur-Yon Ville et Agglomération (Mission Santé Publique, Direction de la Communication).</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>Nombre de supports de communication distribués et/ou diffusés.</p> <p>Lieux de distribution et/ou de diffusion des supports de communication.</p>
Public(s) cible(s)	Les seniors et leurs proches aidants.
Territoire d'intervention	Ville de La Roche-sur-Yon
Calendrier prévisionnel	Toute la durée du Contrat Local de Santé
Coût total de l'action	3 000 € annuels
Sources de financement	Ville et Agglomération de La Roche-sur-Yon Conférence des Financeurs (Conseil Départemental)

AXE 4

**DEVELOPPER L'OFFRE DE STRCUTURES
ADAPTEES ET ACCROITRE LES MOYENS
HUMAINS**

FICHE ACTION N°24 : ELABORATION D'UN SCHEMA TERRITORIAL DE SOUTIEN A DOMICILE

Objectifs	<p><i>Dotter La Roche-sur-Yon Agglomération d'un schéma gérontologique, en lien avec l'exercice de la compétence « personnes âgées » que l'Agglomération pourrait décider d'exercer.</i></p>
	<p><i>Elaborer, en lien avec les partenaires sanitaires, médico-sociaux et sociaux, un diagnostic de la situation existante et des perspectives tenant compte de l'augmentation des fragilités et des pathologies chroniques et du vieillissement de la population.</i></p>
	<p><i>S'engager dans un plan de développement du soutien à domicile suite à ce diagnostic.</i></p>
Action	<p>➤ Des démarches étant déjà engagées au niveau de l'Agglomération mais aussi au niveau départemental, le présent Contrat Local de Santé s'engage à accompagner les objectifs qui seront proposés dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le futur schéma « Gérontologie » mis en œuvre par La Roche-sur-Yon Agglomération. - Le schéma « Vendée Autonomie » (2020-2024) mis en œuvre par le Conseil Départemental de Vendée.
	<p>En effet, plusieurs thématiques seront déclinées dans ces deux schémas : EHPAD, soutien à domicile, parcours résidentiels, prévention...</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pilotes/référents d'action</u> : La Roche-sur-Yon Agglomération – Conseil départemental de Vendée ➤ <u>Partenaires mobilisés ou à mobiliser</u> : Mission Santé Publique de la Ville.
Indicateurs d'évaluation	<p>Nombre de réunions préparatoires menées (groupes de travail...). Nombre de partenaires impliqués dans l'élaboration des schémas. Développement et renforcement de l'offre en réponse aux besoins suite au diagnostic : Services et établissement créées, actions/projets développés à l'échelle de la Ville.</p>
Public(s) cible(s)	<p>Les personnes âgées, les proches aidants et l'ensemble des professionnels travaillant au service de la personne âgée.</p>
Territoire d'intervention	<p>Ville de La Roche-sur-Yon</p>
Calendrier prévisionnel	<p>Fonction de la parution des différents schémas</p>
Coût total de l'action	<p>A définir</p>
Sources de financement	<p>Conseil départemental de Vendée La Roche-sur-Yon Agglomération Ville et CCAS de La Roche-sur-Yon Agence Régionale de Santé</p>

FICHE ACTION N°25 : DEVELOPPER « L'EHPAD DE DEMAIN » SUR LE TERRITOIRE

Objectif	<p><i>Transformer l'offre de service en répondant à deux objectifs : renforcer le soutien à domicile et y organiser un accompagnement complet et de qualité comme en établissement (y compris la sécurisation de nuit).</i></p>
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Accompagner la réflexion menée à l'échelle de l'Agglomération du « dispositif innovant pour la vie à domicile pour personnes âgées en perte d'autonomie» (DIVADOM). ↗ Valoriser une logique d'accompagnement global à domicile en répondant à différents champs (Actes de la vie quotidienne, prévention et soins, accompagnement de l'aîné et répit, maintien du lien social et loisirs). ↗ Participer à la coordination des offres et ressources déjà existantes sur le territoire. <p><i>La réflexion prend en compte deux éléments :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>La notion d'EHPAD hors les murs permettant aux personnes âgées de bénéficier, à domicile, de l'offre de services proposée en EHPAD.</i> - <i>L'ouverture des EHPAD sur l'extérieur permettant de les promouvoir comme plateforme ressource en gérontologie.</i> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pilotes/référents d'action : Plateforme de service regroupant l'ADAMAD, MAIA, Espace Entour 'âge, Communauté de Communes Vie et Boulogne, l'Yon d'Or, Ioliana, ADMR, SSIAO, CCAS de la Ville de La Roche-sur-Yon. ➤ Partenaires mobilisés ou à mobiliser : Plateforme Territoriale d'Appui (PTA), Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS).
Indicateurs d'évaluation	<p>Nombre de personnes bénéficiaires (<i>Objectif : au moins 20 personnes</i>). Prestation globale conforme au cahier des charges établi, Satisfaction des bénéficiaires (personnes âgées – aidants). Satisfaction des professionnels, parties prenantes.</p>
Public(s) cible(s)	Les personnes âgées en perte d'autonomie.
Territoire d'intervention	La Roche-sur-Yon Agglomération avec une priorité sur la Ville de La Roche-sur-Yon.
Calendrier prévisionnel	<i>Calendrier prévisionnel défini par les porteurs du projet.</i>
Coût total de l'action	1 ^{ère} phase : étude (12 540 euros). 2 ^{ème} phase : mise en œuvre.
Sources de financement	Agence Régionale de Santé (Accompagnement méthodologique et financier) Conseil Départemental de Vendée La Roche-sur-Yon Agglomération



AVENANT 1
AU CONTRAT LOCAL DE SANTE
Entre
La ville de LA ROCHE SUR YON
Et
L'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire

Conformément à son article 6 un avenant au contrat local de santé du 20 juillet 2021 est établi afin de prolonger la durée du contrat.

Avenant 1 au Contrat local de santé de la ville de LA ROCHE SUR YON

Vu le Code de la Santé Publique, notamment les articles L. 1434-2, L. 1434-17, L.1435-1,

Il est convenu ce qui suit :

Le Contrat Local de Santé (CLS) de la ville de LA ROCHE SUR YON est prolongé de 24 mois.

Il prendra fin au plus tard le 20 juillet 2026, ou antérieurement si un nouveau CLS est signé avant cette date.

A LA ROCHE SUR YON, le

17 OCT. 2024

Le Directeur Général de l'Agence Régionale
de Santé des Pays de la Loire

Monsieur Jérôme JUMEL

Le Maire de LA ROCHE SUR YON

Monsieur Luc BOUARD

